

PER

A-95

BNQ

# ARGUS

LA REVUE QUÉBÉCOISE DES PROFESSIONNELLS  
DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE

Corporation  
des bibliothécaires  
professionnels  
du Québec

Corporation  
of Professional  
Librarians  
of Quebec



**Financement des bibliothèques publiques du Québec**  
*depuis 1960*

**Services aux adolescents à la bibliothèque de Brossard**

**Consortium TAL**

**Faciliter la découverte des bases de données**

**Centre d'information Artex**

Poste publication 40021801

Vol.34, no.3, Hiver 2005

**Vous pouvez maintenant sortir vos collections spéciales de la salle arrière!**



Avec l'aide du **Centre de services de préservation OCLC Canada** de Winnipeg, au Manitoba, votre bibliothèque peut facilement "passer au numérique." Avec vos photographies, journaux, cartes géographiques et autres collections spéciales disponibles en ligne, votre matériel est plus visible et accessible n'importe où, n'importe quand. Nous fournissons la technologie, l'infrastructure, les ressources et les services—tout ce dont vous aurez besoin pour gérer vos collections numérisées.

Les services de numérisation et d'archivage font partie de la gamme de services offerts par OCLC Canada. Pour plus d'informations, visitez le <http://www.oclc.org/ca/fr/preservation/> ou envoyez-nous un courriel à [canada@oclc.org](mailto:canada@oclc.org).



**OCLC Canada**

[www.oclc.org/ca/fr/](http://www.oclc.org/ca/fr/)



**Comité de rédaction**

Cécile Lointier, présidente  
Audrey Attia  
Catherine Bernier  
Jocelyne Dion  
Andréa Harland  
Geneviève Gamache-Vaillancourt  
Patrick Labelle  
Johanne Lavoie

**Traduction**

Andréa Harland

**Révision**

Catherine Bernier

**Page couverture**

Stéphanie Dufresne

**Illustration**

Andréa Harland

**Infographie**

Manon André

**Impression**

CRL Imprimerie

**Publicité**

Cristina Bucur  
(514) 845-3327

**Dépôt légal**

Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0315-9930

**Poste publication**

40021801

**Tirage**

1000 exemplaires

**ARGUS**

est une revue publiée trois fois l'an par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (C.B.P.Q.) dont le siège social est situé au 353, rue St-Nicolas, bureau 103, Montréal (Québec), H2Y 2P1.  
Téléphone : (514) 845-3327  
Télécopieur : (514) 845-1618  
Internet : info@cbpq.qc.ca

Tous les textes publiés dans la revue expriment les points de vue et opinions des auteurs et n'engagent que ceux-ci.

L'abonnement annuel est de 30 \$ (12 \$ le numéro) tarif individuel au Québec, 34 \$ (12 \$ le numéro) tarif institutionnel au Québec, 42 \$ (15 \$ le numéro) au Canada, 42 \$ US (15 \$ US le numéro) à l'extérieur du Canada et 19 \$ pour les étudiants.

Toute demande concernant les numéros manquants doit être envoyée au plus tard un mois après la date de parution au Secrétariat de la C.B.P.Q. Toute reproduction des articles, en totalité ou en partie, doit être autorisée par le Comité de rédaction.

Les articles de la revue sont indexés dans  
*Pascal Thema, T205 :  
Sciences de l'information-documentation,  
Information Science Abstracts,  
Library and Information Science Abstracts Library  
(LISA), Literature et Repère.*

- 
- 3 **Le mot de présentation**  
Cécile Lointier
- 5 **Style Libre  
Éloge de la fuite**  
Alex Guindon
- 7 **Cyberthécaire  
Faciliter la découverte des bases de données**  
Andréa Harland
- 
- 11 **Le financement des bibliothèques publiques  
du Québec depuis 1960**  
Marcel Lajeunesse
- 21 **Services aux adolescents à la bibliothèque  
de Brossard**  
Valérie Comte et Martha Frey
- 29 **Le consortium TAL :  
un modèle novateur**  
Hélène Larouche
- 35 **Le 32<sup>ème</sup> congrès de l'Asted**  
Gaston Bernier
- 
- 37 **État des milieux  
Un milieu spécialisé en art canadien actuel :  
le Centre d'information Artexte**  
Isabelle Jameson, Élise Martin et Stéphanie Smith
- 41 **Comptes rendus  
First have something to say : writing for the library  
profession.**  
Audrey Attia
- 43 **Lire à des enfants et animer la lecture : Guide pour  
parents et éducateurs.**  
Olivia Marleau

# 46 REVUES CULTURELLES POUR MIEUX S'EXPRIMER!

S'abonner par l'entremise de la SODEP  
c'est rapide, efficace et sans frais administratifs.

Une adresse à retenir, [www.sodep.qc.ca](http://www.sodep.qc.ca).  
Vous y trouverez toutes nos revues  
et une foule d'informations.

### 3 MOYENS FACILES DE S'ABONNER

PAR INTERNET  
[www.sodep.qc.ca](http://www.sodep.qc.ca)

PAR TÉLÉPHONE  
514 397.8669

PAR TÉLÉCOPIEUR  
514 397.6887



**SODEP**

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES PÉRIODIQUES CULTURELS QUÉBÉCOIS

## Le mot de présentation



Ce numéro débute avec un article de Marcel Lajeunesse sur l'histoire du financement des bibliothèques publiques au Québec depuis la Révolution tranquille. Il examine les règles de financement qui ont changé au gré des gouvernements et des politiques culturelles, et nous démontre qu'il reste encore beaucoup à faire pour rejoindre le niveau de performance des bibliothèques publiques canadiennes et américaines. Ensuite, Valérie Comte et Martha Frey nous présentent le conseil des adolescents mis en place à la bibliothèque de Brossard dans le cadre du projet « Place aux jeunes ». Il vise à impliquer les adolescents dans les projets de la bibliothèque en leur permettant, par exemple, d'organiser des activités qui les intéressent. Hélène Larouche, pour sa part, nous fait découvrir le consortium TAL (The Alberta Library) et les services qu'il offre à ses membres, tels la négociation de licences communes d'accès à des ressources électroniques, un catalogue collectif ou encore une carte unique d'accès à toutes les bibliothèques du réseau. Enfin, Gaston Bernier revient sur le dernier congrès de l'ASTED, qui s'est tenu cet automne.

Alex Guindon nous parle de la science-fiction, cette « para-littérature » selon certains, souvent méconnue et qui, par le biais de mondes imaginaires, se permet de traiter des grandes questions socio-politiques et philosophiques. Il nous engage à ne pas passer à côté de la richesse imaginative et du potentiel subversif de ce genre littéraire. Dans Cyberthécaire, Andréa Harland nous expose le problème posé par la multiplication des sources d'information et des outils de référence qui compliquent la recherche. Elle nous propose, pour simplifier la recherche, quelques solutions issues du milieu universitaire, par exemple les systèmes de gestion des ressources électroniques ou la recherche par type d'information. La chronique État des milieux nous fait découvrir cette fois le Centre d'information Arttexte, un centre de documentation spécialisé dans les arts visuels contemporains canadiens. Ce numéro se clôt par ailleurs avec deux comptes rendus.

Johanne Lavoie quitte le comité de rédaction d'Argus. Nous la remercions chaleureusement pour sa participation à la revue et lui souhaitons bonne chance dans ses projets futurs.

Enfin, toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2006 et des lectures intéressantes en notre compagnie.

Bonne lecture!

Cécile Lointier

Présidente du comité de rédaction  
c\_lointier@yahoo.com

## SERVICE AUX INSTITUTIONS ET ENTREPRISES

### PRODUITS

- CD, livres  
(français et anglais)
- DVD/VHS,  
cédéroms et logiciels
- Partitions, instruments  
de musique et accessoires
- Jeux  
(éducatifs et de console)
- Papeterie fine et  
publications officielles
- Chèques-cadeaux

### SERVICES

- Conseils personnalisés
- Salles d'exposition
- Envois d'office/consignations
- Service de recherche  
bibliographique
- Commandes spéciales
- Réparation d'instruments  
et location de pianos,  
Montréal (Berri)
- Cadeaux corporatifs
- Service de réclamations  
d'assurance

GROUPE ARCHAMBAULT INC.

QUEBECOR MEDIA

**ARCHAMBAULT**

musique • lecture • vidéo

(514) 849-6201 poste 493

**camelot** info

produits  
d'informatique

(514) 849-6206 poste 325

**Paragraphe**

livres anglais

(514) 845-5811



## Éloge de la fuite

Alex Guindon  
guindona@alcor.concordia.ca

**J**e termine tout juste le cycle de Tyranaël d'Élisabeth Vonarburg. Cinq gros bouquins qui racontent l'histoire de la colonisation d'une très lointaine et mystérieuse planète et abordent, entre autres sujets, la question du contact entre cultures très différentes. Thème ma foi assez classique de la science-fiction, mais qui est ici prétexte à la création d'un univers fascinant peuplé d'êtres qui dépassent, de très loin, les personnages superficiels que l'on rencontre dans les mauvais romans du genre. J'en vois déjà qui décrochent, ouache de la science-fiction, du tout cuit à l'usage d'adolescents boutonneux. Avertissement à tous ceux à qui cette « para-littérature » donne la nausée, cette chronique portera sur la science-fiction et le fantastique. Voilà, vous êtes partis? Maintenant que nous sommes entre nous – et peut-être y aura-t-il quelques esprits aventureux parmi les réfractaires qui voudront bien lire ces quelques paragraphes malgré le risque évident de contracter une tardive poussée d'acné, passons aux choses sérieuses!

Il n'est pas bien difficile de comprendre l'inconfort d'une bonne partie des gens de lettres et du public cultivé face à cette bête étrange qu'est la science-fiction (ou la littérature fantastique si l'on ratisse plus large). Bien sûr, il y a une part de snobisme : il s'agit d'une littérature populaire qui n'est pas considérée très sérieuse, des romans Harlequin pour les hommes en quelque sorte. Le roman de



Andréa Harland, 2006

science-fiction serait une version futuriste du bon vieux récit d'aventure pour jeune homme, avec tout ce que ça suppose de vilains et de héros, de gadgets explosifs et de perfides extra-terrestres. Pour ceux qui connaissent bien le genre, il est évident que ces perceptions sont extrêmement réductrices. Ce préjugé repose sans doute, il faut l'admettre, sur l'abondante production de qualité douteuse qui encombre les sections de science-fiction des librairies et bibliothèques. Nous avons tous lu d'insignifiantes histoires d'invasions

extra-terrestres et de robots mangeurs d'hommes. Comme tout genre littéraire, celui-ci comporte beaucoup de mauvais romans, un bon nombre d'ordinaires, un petit groupe d'ouvrages supérieurs, et quelques œuvres marquantes.

Mais, au-delà de la méconnaissance du genre et de la valeur inégale des romans qui y sont associés, certains autres facteurs me semblent importants dans la perception que l'on en a. La littérature « sérieuse » contemporaine est très portée sur l'exploration psychologique des personnages et sur les rapports humains définis comme rapports entre individus. La perspective est, le plus souvent, celle d'un homme ou d'une femme tout à fait ordinaire qui raconte sa vie, un épisode marquant de sa vie, voire même la longue suite de banalités qui composent son quotidien. Bref, on a une perspective très « micro », reposant sur la vision du monde d'un personnage-narrateur qui est souvent le double de l'auteur, comme en témoigne la popularité de la narration à la première personne et des récits plus ou moins ouvertement autobiographiques. Je ne critique pas du tout cette

approche : elle permet l'exploration minutieuse et souvent très lucide de questions importantes qui constituent la réalité quotidienne d'un individu. Elle reflète aussi la sensibilité de la société occidentale où les petits et grands problèmes individuels sont au centre du discours. Les grands auteurs contemporains partent de ce point de vue individuel et parviennent à atteindre une certaine universalité ou à poser des questions qui interpellent le plus grand nombre. Les moins grands font parfois dans l'auto-examen du nombril...

La science-fiction, au contraire, a une très forte tendance à mettre les personnages – souvent assez peu élaborés, voire stéréotypés – au service d'une trame narrative généralement élaborée et complexe. Les lecteurs à la recherche d'une finesse psychologique, de récits explorant l'âme humaine, seront généralement déçus. Encore qu'il y ait des exceptions, je pense justement aux romans d'Elizabeth Vonarburg qui vont beaucoup plus loin dans l'intériorité des personnages. Est-ce l'apport de l'écriture féminine à la science-fiction? Sans doute un peu, mais je garderai ce débat pour une future chronique... Bref, la science-fiction n'exclut pas la recherche psychologique, mais celle-ci en est souvent absente. Il faut chercher ailleurs l'intérêt de ce genre: il permet une immense liberté créatrice et il s'attaque, parfois naïvement, à de grandes questions socio-politiques et philosophiques.

Ceux qui n'ont jamais sérieusement fréquenté la littérature fantastique dans ce qu'elle a de meilleur peuvent difficilement soupçonner l'incroyable richesse de ses mondes imaginaires. En science-fiction, tout est possible. On fait table rase du réel et on part à la chasse au snark. Cette liberté, quand elle est associée à des imaginations hors du commun (Tolkien, Herbert, Lem, Lovecraft, Borges), peut donner naissances à des univers fascinants et tout aussi cohérents que le nôtre. L'art de la littérature fantastique consiste à faire croire ce qui paraît incroyable et à convaincre de l'existence de mondes totalement différents du nôtre. En plus de l'extraordinaire imagination nécessaire à ce tour de passe-passe, il faut un énorme travail de construction pour que la « réalité » proposée soit crédible. La quantité de travail nécessaire à l'élaboration de systèmes culturels et politiques complexes – voir *Dune* ou *Lord of the Rings* – est tout simplement phénoménale. Le souci du détail et l'harmonie que l'on retrouve dans les grandes œuvres du genre est stupéfiant. Mais, une fois mis en place l'état d'esprit que les anglophones appellent "suspension of disbelief", il est difficile de résister à la richesse des univers de ces grands auteurs. Comment

ne pas se laisser charmer par la Lothlórien où chantent les elfes dans une langue sylvestre, par le Grand Cthulhu qui attend la venue de son règne du fond des abysses, par Solaris l'entité-planète qui fait de nos fantasmes de bien réelles créatures. Ces mondes imaginaires peuvent certes être vus comme une sorte de fuite devant la réalité. Et alors? L'art oscille toujours entre la représentation du réel et son dépassement. C'est cette faculté d'imaginer ce qui n'est pas mais qui pourrait être qui fait que nous sommes des humains et non de vulgaires machines. Il m'apparaît évident que tout récit romanesque, même s'il est issu des traditions réalistes les plus austères, suppose chez le lecteur une capacité de transgression du réel, un désir d'échapper à sa réalité immédiate. Le fantastique pousse simplement la chose plus loin en proposant des cadres de référence nouveaux.

Par ailleurs, même les univers les plus étranges, ceux qui en apparence n'ont rien à voir avec le nôtre, restent le produit de l'expérience humaine. Ils sont le plus souvent des miroirs déformants qui servent à explorer les potentialités de l'être humain, de la civilisation. La science-fiction légitimise par exemple l'utilisation de la méthode des « mondes possibles », le fantasme des historiens. Et si les Incas avaient battu les Espagnols? Et si les bateaux français étaient arrivés à Québec avant la Royal Navy en 1760? Ainsi, on peut rejouer l'histoire à l'envers. Et c'est sans compter le potentiel énorme qu'a cette littérature de poser des questions philosophiques importantes sur la liberté, la nature humaine et, très souvent, sur la place de la technologie dans la société. À ce titre, la science-fiction au sens large est certainement un des domaines artistiques où la pensée critique est le plus développé. Les meilleures œuvres du genre appelé « anticipation » (1984, *Le meilleur des mondes*) sont autant de preuves du pouvoir de l'imagination littéraire en matière de réflexion critique. De tout temps, la littérature fantastique a été le refuge de la critique et de l'imagination contre la censure et les idées reçues. La

fuite dans l'imaginaire est ainsi un retour critique sur l'ici et maintenant. Pour pouvoir critiquer la société, il faut pouvoir l'imaginer autrement, ce qui est beaucoup plus difficile qu'il n'y paraît tant nos esprits sont enchaînés par les traditions, les conventions ou l'idéologie. Seuls les grands artistes s'évadent de la prison des lieux communs.

La littérature fantastique cherche à briser les fers qui nous retiennent. On peut ne pas l'aimer, être agacé par la quincaille technologique, par le jargon pseudo-scientifique ou ésotérique. Soit, mais il faut être myope ou borné pour ignorer la richesse imaginative et le potentiel subversif de ce type d'œuvres. Si l'art est création, transformation du réel, alors la science-fiction est un art majeur. Pour l'apprécier, il suffit de lâcher prise et de rêver un peu. Apparemment, cela n'est pas à la portée de tous.



**Vous avez envie de réagir  
après la lecture  
d'un article de la revue ?**

Toute personne désireuse d'apporter son point de vue, ses réflexions ou ses commentaires peut les expédier par courrier, au 353, rue St-Nicolas, bureau 103, Montréal (Québec), H2Y 2P1, par télécopie : (514) 845-1618 ou par courriel : [info@cbpq.qc.ca](mailto:info@cbpq.qc.ca) à l'intention du Comité de rédaction, au secrétariat de la CBPQ.

# Cyberthécaire

## Faciliter la découverte des bases de données

Andréa Harland  
Reference Librarian for Management & Marketing, Concordia University  
aharland@alcor.concordia.ca

Il existe aujourd'hui plus de sources d'information qu'à aucun autre moment dans l'histoire – et on pourra probablement dire la même chose demain. Depuis l'avènement du monde de l'information, qui a débuté avec l'imprimerie au quinzième siècle, trouver ladite information a toujours été un problème. Des générations de bibliothécaires et d'autres spécialistes ont créé des systèmes de classification et d'index plus ou moins complexes pour régler ce problème, mais on constate que, jusqu'à très récemment, le spécialiste de l'information lui-même demeure la personne nécessaire pour trouver l'information.

Avec l'avènement de l'Internet et des moteurs de recherche comme Google, tout a changé. La nouvelle génération de chercheurs veut trouver des réponses rapidement et facilement, avec ou sans connaissance du domaine auquel appartient la question, et sans avoir à quitter son fauteuil. Souvent, ces attentes ne sont pas réalistes, mais le potentiel des moteurs de recherche est bel et bien là.

Toutefois, beaucoup d'information demeure cachée. Dans le cas des universités, elle est souvent enfouie dans des centaines (voire des milliers) de bases de données électroniques souvent onéreuses et de complexité variable. On remarque alors que le bibliothécaire con-

serve encore une fois son rôle de « maître d'équipe ». En effet, l'organisation de l'information dans une base de données restera probablement toujours un obstacle à surmonter (du moins jusqu'au moment où l'on pourra les interroger à haute voix). Mais il devrait être possible de rendre le chercheur plus autonome dans sa quête en l'aidant à choisir les meilleures sources d'information possible.

Pour ce faire, le monde académique a développé quelques outils. Certains sont assez simples (par exemple les listes de banques de données organisées par sujet), d'autres assez complexes (notamment la recherche fédérée), mais aucun d'entre eux ne répond à tous les besoins du chercheur. Ainsi, les listes de ressources organisées thématiquement sont souvent très longues; elles mélangent les index et les encyclopédies, les sources de données et les statistiques et, pour s'y retrouver, il faut parfois lire la description de nombreuses sources avant de choisir la meilleure. En outre, il est difficile de tenir à jour ces pages Web ou bases de données de bases de données, car les ressources électroniques changent continuellement de noms, de nouvelles sont créées et d'autres supprimées. Les métamoteurs de recherche, quant à eux, peuvent être utiles pour identifier les meilleurs index d'articles

pour un sujet précis, mais ils sont souvent inutiles pour les personnes qui recherchent des données, des définitions, des descriptions, des statistiques, bref, de l'information factuelle.

Enfin, si les guides thématiques peuvent fournir de nombreuses réponses, il faut non seulement les mettre à jour, mais le chercheur, pour les utiliser, doit également savoir sous quel sujet il devrait retrouver l'information recherchée... Ce qui n'est pas toujours facile.

### Système de gestion de ressources électroniques<sup>1</sup>

Jusqu'à récemment, pour beaucoup de bibliothèques universitaires, la gestion des bases de données en ligne était assez compliquée. Elle inclut notamment l'acquisition et l'administration des licences, des points d'accès, des problèmes d'accès, de la description dans le catalogue, des index par sujet et par titre, des droits d'accès et de l'information personne-ressource pour les fournisseurs<sup>2</sup>. Une telle gestion exige souvent l'utilisation de plusieurs outils non liés entre eux, chacun possédant ses propres particularités, et au sein desquels l'information est parfois dédoublée (Raschke et al., 2004, p. 4-5).

Il existe cependant une tendance relativement nouvelle dans la gestion des ressources électroniques, tendance liée à la nécessité de les rendre plus accessibles. Durant les cinq dernières années, on a tenté de créer des systèmes qui réuniraient tous les aspects de la gestion des ressources électroniques (Raschke et al., 2004, p. 5). Ainsi, Marshall Breeding a souligné la nécessité d'une base de connaissances centralisée : "... at a minimum, all the applications that a library employs to manage its electronic resources should draw from the same knowledgebase." (2004, p. 28). Une telle base de connaissances éviterait la répétition d'efforts et le manque de cohérence entre différents systèmes (Sadeh et al., 2005, p. 209)<sup>3</sup>.

La tendance décrite ci-haut influence le processus de découverte des bases de données : si toute l'information concernant une ressource électronique se retrouve dans un seul endroit, cela permet de la tenir à jour facilement tout en permettant de diminuer le nombre d'outils de référence à consulter. L'Ohio State University, par exemple, a collaboré avec Innovative Interfaces Inc. (III) pour développer un nouveau logiciel de gestion de ressources électroniques (ERM module). Ce dernier en est venu à remplacer la base de données locale de ressources électroniques (avec accès par titre et par thème) (Grover et Fons, 2004, p.115). Le nouveau système permet même d'informer le public de toute interruption de service ou de tout problème avec une ressource en ligne. Ce système n'est malheureusement pas lié au catalogue de la bibliothèque (ILS, integrated library system) : il propose donc une seconde description de chaque ressource électronique à laquelle la bibliothèque est abonnée.

Il faudrait, incidemment, aller plus loin : l'information relative à la ressource électronique devrait être accessible dans le catalogue public automatisé d'une bibliothèque, et les nouveaux systèmes de gestion de ressources électroniques fusionnés avec le catalogue intégré. La plupart des catalogues universitaires incluent une description brève de chacune de leurs ressources électroniques, mais ils pourraient plutôt fournir des descriptions détaillées des banques de données et une liste des types d'information disponibles (par exemple des définitions, des articles, des statistiques, etc.). On pourrait créer de nouvelles vedettes-matières et même de nouveaux champs d'interrogation afin d'améliorer les résultats obtenus lors de la consultation du catalogue (Caswell, 2004, p. 75). Par ailleurs, le catalogue public informatisé pourrait devenir la source première de toutes les informations disponibles dans les bases de données, exactement comme il l'est pour les livres. Cela favoriserait à coup sûr le taux d'utilisation des bases de données.

On pourrait enfin y puiser directement les informations nécessaires pour créer, par exemple, des listes de ressources électroniques par sujet : "The advantage of such an approach is that there is one master source of information and all other instantiations are derivative in nature" (Caswell, 2004, p. 75).

## Points de départ

Jerry V. Caswell, dans un article, détaille les besoins du "gateway" d'un site de bibliothèque, ce *point d'accès* étant "a set of interrelated tools that enables users to identify and locate materials relevant to their study and research" (2004, p. 73). Le but d'un "gateway" est de présenter une façade unifiée pour aider les chercheurs à naviguer parmi les multiples outils mis à leur disposition afin de découvrir les ressources nécessaires à leur travail (Caswell, 2004, p. 77). Tout chercheur peut se perdre quand il se retrouve face à des outils qu'il ne comprend pas : métamoteur, base de données, périodique électronique, catalogue public informatisé. C'est pourquoi un "gateway" bien organisé simplifierait sa recherche.

Dans mon travail de bibliothécaire de référence en milieu universitaire, j'ai souvent remarqué que, pour les étudiants, l'expression « base de données » est mal comprise et est probablement le premier obstacle à la découverte de sources d'information. Aujourd'hui, beaucoup de sites de bibliothèques universitaires affichent, sur leur page d'accueil, des liens décrivant l'information recherchée : sur le site de la Bibliothèque de l'École Polytechnique de Montréal, par exemple, c'est l'action suivie du type d'information recherchée qui forment le lien hypertexte (« Trouver... Un livre, un article, un dictionnaire... »). Cette méthode répond davantage au besoin d'information. Caswell y voit d'ailleurs une pratique essentielle : "The use of appropriate trigger words is critical... since users come to the gateway with a wide variety of backgrounds and levels of knowledge" (2004, p. 78).

La page d'accueil des bibliothèques de l'Université Penn State, pour sa part, utilise une stratégie comparable et y ajoute d'autres hyperliens tels que "Articles and more". En suivant ce lien, le site propose une fonction assez utile pour qui cherche une ressource électronique : "Try these first". Ce lien aboutit à une liste de quatre index plus ou moins généraux. Pour un novice, la possibilité de commencer sa recherche avec une liste abrégée de deux ou trois sources globales peut diminuer l'anxiété que cause parfois la vue d'une liste d'une vingtaine de ressources inconnues. Puisque cette liste n'est pas liée directement à un sujet, cela réduit un peu la complexité de la recherche. Une autre expression rassurante est "Good starting points" (*bons points de départ*). Cette dernière est utilisée sur le site du Penn Library de l'Université de la Pennsylvanie afin de mener le chercheur à des ressources utiles au repérage d'articles et de statistiques. Dans la même veine, quand une personne choisit le lien « Banques de données » (sous lequel il y a une brève description) sur la page d'accueil de la Bibliothèque de l'Université Laval, un menu déroulant apparaît dont les quatre premiers choix sont des index généraux de journaux, de périodiques et de sources québécoises.

Bien que ces exemples ne répondent pas à tous les besoins des chercheurs, ils permettent toutefois de démystifier un peu le processus de la recherche pour un débutant.

## Recherche par type d'information

La pratique qui consiste à intituler une liste de ressources électroniques « index et autres » est fort malheureuse. Il est important en effet qu'un chercheur comprenne ce que peut inclure ces « autres ». Par exemple, dans le monde des affaires, les « autres » sont plus nombreux que les index et peuvent inclure des répertoires, des rapports de marché, des rapports d'analyses d'investissements, des données financières,

Tableau I : Exemples

Bibliothèque	Outil/ Technologie/ Pratique	Adresse URL
Ohio State University Libraries	Système de gestion de ressources électroniques	<a href="http://library.ohio-state.edu/screens/databases.html">http://library.ohio-state.edu/screens/databases.html</a>
Bibliothèque de l'École Polytechnique de Montréal	Points de départ	<a href="http://www.polymtl.ca/biblio/">http://www.polymtl.ca/biblio/</a>
Penn State Libraries	Points de départ	<a href="http://www.libraries.psu.edu/articles.html">http://www.libraries.psu.edu/articles.html</a> <a href="http://www.lias.psu.edu/trytheselist.html">http://www.lias.psu.edu/trytheselist.html</a>
Penn Library, University of Pennsylvania	Points de départ	<a href="http://www.library.upenn.edu/cgi-bin/res/sr.cgi?resourcetype=1">http://www.library.upenn.edu/cgi-bin/res/sr.cgi?resourcetype=1</a> Voir sous la rubrique « Get Help using E-Resources »
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	Recherche par type d'information	<a href="http://www.banq.qc.ca/portal/dt/ressources_en_ligne/bd_revues_journaux/bd_revues_journaux.jsp">http://www.banq.qc.ca/portal/dt/ressources_en_ligne/bd_revues_journaux/bd_revues_journaux.jsp</a>
Penn Library, University of Pennsylvania	Recherche par type d'information	<a href="http://www.library.upenn.edu/cgi-bin/res/sr.cgi?resourcetype=1">http://www.library.upenn.edu/cgi-bin/res/sr.cgi?resourcetype=1</a>
Washington University Libraries	Recherche par sujet/type d'information/et points de départ	<a href="http://www.lib.washington.edu/types/databases/">http://www.lib.washington.edu/types/databases/</a>
Bibliothèques de l'Université du Québec à Montréal	Recherche par mot-clé	<a href="http://www.bibliotheques.uqam.ca/ressources/doc_elec/baseslis.html">http://www.bibliotheques.uqam.ca/ressources/doc_elec/baseslis.html</a>

des statistiques, des dictionnaires, des encyclopédies, etc.

Pour faciliter la recherche de la source d'information appropriée, plusieurs sites organisent leurs listes de bases de données non seulement par sujet, mais aussi par type d'information. Par exemple, la Bibliothèque Nationale du Québec inclut, sur son site Web, trois listes distinctes de ses bases de données : « Liste par thèmes », « Liste par titres » mais aussi « Liste par types de document ». Le Penn Library de l'Université de la Pennsylvanie permet au chercheur de choisir un type et un thème pour se créer une liste de ressources électroniques particulière, par exemple une liste d'encyclopédies pour l'éducation ou une liste de sources de statistiques dans le domaine financier.

Les bibliothèques de l'Université de Washington ajoutent le concept de point de départ à celui de la double liste (par sujet et par type de ressources). Pour le sujet "business", par exemple, on a une

liste abrégée de ressources classées sous les titres suivant : "Finding Articles", "Electronic Journals", "Company Information" et "International/Country Information". Il me semble important de souligner que cette liste inclut la rubrique "Finding Books", avec un lien vers le catalogue automatisé de la bibliothèque.

Un autre outil essentiel pour naviguer dans les longues listes de ressources électroniques est la recherche par mot-clé dans les titres et les descriptions. Ce genre de recherche est offert notamment sur le site Web des Bibliothèques de l'Université du Québec à Montréal.

## Conclusion

Les exemples de pratiques et d'outils présentés ci-haut peuvent sembler choisis un peu au hasard, mais si on les considère dans leur ensemble (exception faite des *points de départ*), on peut constater qu'ils rendent possible, pour les bases de données, ce que fait un cata-

logue automatisé pour les livres. Pour trouver un dictionnaire thématique ou des statistiques financières pour des compagnies canadiennes, une recherche efficace par mot-clé dans un catalogue public informatisé devrait aboutir à des sources utiles. Cela devrait être également possible pour les bases de données sans avoir à éplucher, au préalable, le guide thématique approprié.

On pourrait se demander pourquoi les bibliothèques ont créé une telle séparation entre les livres et les banques de données. Pourquoi accorde-t-on une si grande importance aux ressources électroniques pour ensuite ne pas leur prêter la même attention, au niveau du catalogue, qu'à l'imprimé? Nous devrions accorder plus d'attention au contenu de ces banques de données si onéreuses. Elles sont souvent présentées aux chercheurs comme des boîtes d'information, mais il serait plus utile de décrire d'une façon normalisée les données qu'elles renferment. On ne saurait assez répéter que la page d'accueil d'une

bibliothèque ne devrait pas présenter des liens intitulés *ressources électroniques* ou *bases de données*. On devrait plutôt pouvoir y choisir des sources d'information appropriées à nos besoins, que ces dernières soient électroniques ou sur support papier.

## Notes

1. La provenance de chaque exemple dans le texte est donnée dans le Tableau I.
2. Les périodiques électroniques font partie du problème mais nous n'en discuterons pas ici.
3. Avec Breeding (2004), les publications de Jewell (2001), de Sadeh et Ellingsen (2005), de Grover et Fons (2004), de Raschke et al. (2004) décrivent le développement de ces nouveaux systèmes de gestion de bases de données.

## Bibliographie

- Breeding, Marshall. 2004. "The Many Facets of Managing Electronic Resources", *Computers in Libraries*, vol. 24, no 1 (janv.), pp. 25-28.
- Caswell, Jerry V. 2004. "A Conceptual Framework for Gateway", *Information Technology and Libraries*, vol. 23, no 2 (juin), pp. 73-81.
- Grover, Diane et Theodore Fons. 2004. "The Innovative Electronic Resource Management System: A Development Partnership", *Serials Review*, vol. 30, no 2, pp. 110-116.
- Jewell, Timothy D. 2001. *Selection and Presentation of Commercially Available Electronic Resources: Issues and Practices*. Washington: Digital Library Federation  
[<http://www.clir.org/pubs/reports/pub99/contents.html>]

Raschke, Greg, Suzanne Weiner et Oliver Pesch. 2004. "Clarity in the Mist", *Library Journal*, Netconnect Supplement, (été), pp. 4-8.

Sadeh, Tamar et Mark Ellingsen. 2005. "Electronic Resource Management Systems: the need and the realization", *New Library World*, vol. 106, no 1212/1213, pp. 208-218.



*La LIBRAIRIE MERCIER a pour objectif de faire tout son possible afin de simplifier votre travail.*

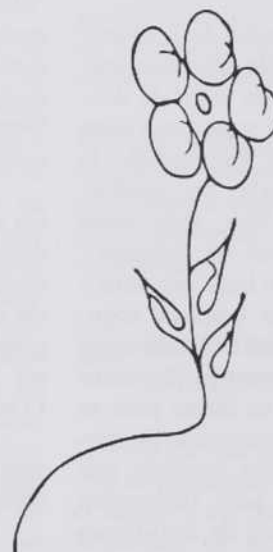
*Notre expérience nous permet d'effectuer des recherches fréquentes pour vous, et ainsi, réduire le nombre de vos commandes et vous sauver du temps.*

*Depuis 1952, nous desservons les institutions d'enseignement et de recherche, telles que les bibliothèques municipales, scolaires, provinciales, fédérales et d'hôpitaux.*

*Nous comptons avoir le privilège de bien vous servir très bientôt.*

### **LIBRAIRIE MERCIER**

librairie agréée,  
40, St-Joseph, Ste-Thérèse, Qc J7E 3L6  
Téléphone : (450) 435-0581  
Télécopieur : (450) 430-1584



Volumes reliés de luxe  
Arts et histoire  
Littérature  
Scientifiques  
Médicaux  
Service de recherche

# Le financement des bibliothèques publiques du Québec depuis 1960

**Marcel Lajeunesse**

Professeur, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, Université de Montréal  
marcel.lajeunesse@umontreal.ca

Les Québécois ont développé, depuis le début des années 1960, un réseau de bibliothèques publiques. En dépit des investissements considérables et des résultats tangibles, il reste encore beaucoup à accomplir pour rejoindre le niveau de performance des bibliothèques publiques canadiennes et américaines. Le présent texte examine l'aspect du financement des bibliothèques publiques québécoises, tant autonomes que régionales. Les règles de financement ont fluctué au cours des années, selon les gouvernements en place et les politiques culturelles mises de l'avant par ceux-ci. Le financement s'avère être une variable particulièrement cruciale et sensible pour mesurer l'apport des deux principaux acteurs, l'État et les municipalités, et pour observer l'évolution des bibliothèques publiques québécoises depuis la Révolution tranquille.

L'histoire des bibliothèques publiques est récente au Québec. La première et seule véritable loi sur le sujet fut votée par l'Assemblée législative en décembre 1959. Le Service des bibliothèques publiques, prévu dans la loi, fut mis en place en 1960, et des subventions furent versées à des bibliothèques en 1961 par le nouveau ministère des Affaires culturelles (MAC) qui venait alors d'être créé. Il existait, bien sûr, des bibliothèques publiques avant la Révolution tranquille. On fait référence à l'Institut canadien de Québec (1848), aux bibliothèques du Lac Brome, de Westmount et de Montréal établies au tournant du 20<sup>e</sup> siècle, et à une dizaine d'autres bibliothèques fondées dans les années 1940 et 1950, de même qu'à de nombreuses bibliothèques paroissiales semi-moribondes qui parsemaient le territoire québécois. Ce qui est nouveau au début de la décennie 1960, c'est qu'on pense et qu'on commence à agir de façon à bâtir en notre milieu un réseau moderne de lecture publique, à l'instar du reste du continent.

On peut observer l'évolution et le développement des bibliothèques publiques québécoises sous plusieurs facettes. Dans le présent article, nous voulons suivre le fil du financement du réseau. En 45 ans, soit en une génération et demie, les règles de financement ont été modifiées à plusieurs reprises, et ces

modifications, effectuées par quelques gouvernements et plusieurs ministres, ont grandement influé sur le développement des bibliothèques. On peut y suivre l'implication des deux principaux acteurs, l'État et les municipalités, dans l'établissement et l'essor des bibliothèques publiques autonomes et régionales. Le financement s'impose sans conteste comme une variable de développement de premier plan.

## Les humbles commencements

La loi de 1959 avait établi un Service de bibliothèques publiques avec à sa tête un directeur, en l'occurrence Gérard Martin, le premier titulaire du poste, et la Commission des bibliothèques publiques, organisme consultatif, mais qui fut affecté, dès sa création, à la distribution des subsides gouvernementaux. La première année, en 1960-1961, seulement 140 500 \$ furent distribués à 99 bibliothèques « publiques », tandis que l'année suivante, en 1961-1962, 322 350 \$ le furent à 84 bibliothèques. La Commission avait décidé en 1961-1962 qu'aucune subvention ne serait versée à des municipalités de moins de 3 500 habitants, pour éviter la dispersion des fonds. En 1962-1963, au moment où le Service créait la première Bibliothèque centrale de prêt (BCP)

---

### *The Funding of Public Libraries in Quebec since 1960*

*Since the beginning of the 1960s Quebecers have developed a network of public libraries which, despite considerable investments and some concrete results, have not reached the level of performance attained by other Canadian and American libraries. This article looks at the financial side of both independent and regional public libraries in Quebec. Over the years financing practices have varied according to the governments in power and the cultural policies they advocated. Library financing, as a variable, turns out to be a crucial and sensitive measure of the involvement of both the state and municipalities and a key to understanding the evolution of public libraries in Quebec since the Quiet Revolution.*

de la Mauricie et oeuvrait au projet de celle de l'Outaouais, la somme de 374 000 \$ était distribuée à 77 bibliothèques locales.

Le premier janvier 1964 entraient en vigueur les Règlements de la Commission des bibliothèques publiques relativement au calcul et à la distribution des subventions gouvernementales. On y définissait les divers types de bibliothèques, la population desservie, la contribution municipale, le bibliothécaire professionnel ou non professionnel, la subvention réglementaire. Toute bibliothèque devait faire un rapport annuel au Ministère pour être éligible à une subvention. Une subvention réglementaire de fonctionnement était accordée à toute bibliothèque municipale, si elle possède au moins un demi volume per capita de la population desservie et si la contribution municipale n'est pas inférieure à cinquante cents per capita. On y précisait le montant de la subvention :

*Cette subvention est de vingt cents per capita de la population desservie, plus vingt pour cent de la contribution municipale, plus mille dollars par bibliothécaire professionnel employé à plein temps, pourvu que le montant total de cette subvention n'excède ni la contribution municipale, ni la somme de vingt mille dollars dans les villes de moins de quarante mille habitants, trente-cinq mille dollars dans les villes de quarante à cent mille habitants, soixante mille dollars dans les villes de cent mille à un million d'habitants et cent mille dollars dans les villes de plus de un million d'habitants!*

Au cours de cette année 1963-1964, on note une augmentation substantielle des subventions, soit le montant de 725 569 \$ à 85 bibliothèques, dont 75 000 \$ à la BCP de la Mauricie et 25 000 \$ à celle de l'Outaouais. En 1965-1966, les subventions gouvernementales aux bibliothèques publiques frôlent le million de dollars, et elles représentent 27 % de tout le budget du ministère des Affaires culturelles. En

1967-1968, avec une somme de 1 549 017 \$ attribuée à 114 bibliothèques, c'est-à-dire 33 % du budget du Ministère, les subventions atteignent un plateau qu'elles conservent jusqu'en 1972-1973. Si l'on dépensait 53 cents

per capita pour les bibliothèques publiques en 1960, on en dépense 2,24 \$ en 1973; la part de l'État dans ces dépenses est passée, pour sa part, au cours de ces années, de 6 cents per capita à 60 cents.

**Tableau I: Subventions gouvernementales 1960-2004**

(Source: Rapports annuels MAC et MCC, 1960-2005)

Année	Montant MAC/MCC	N. bibliothèques
1960-1961	140 500,00 \$	99
1963-1964	725 568,00 \$	85
1967-1968	1 549 017,00 \$	114
1970-1971	1 521 500,00 \$	115 + 3 BCP
1973-1974	2 225 000,00 \$	106
1976-1977	4 469 200,00 \$	104 + 5 BCP
1979-1980	5 504 900,00 \$	89
1982-1983	3 510 000,00 \$	10 BCP
	11 418 451,00 \$	110
	881 019,00 \$	Création de 13 bibliothèques
1985-1986	341 181,00 \$	À 17 municipalités pour construction et rénovation
	4 377 400,00 \$	11 BCP
	13 324 600,00 \$	Bibliothèques publiques autonomes
1988-1989	5 821 600,00 \$	BCP
	20 538 600,00 \$	Bibliothèques publiques autonomes + BCP
	2 660 000,00 \$	Pour achat de livres des bibliothèques publiques
1991-1992	790 000,00 \$	Pour achat de livres des BCP
	<b>22 955 512,00 \$</b>	Montant réparti dans les postes suivants:
	14 555 337,00 \$	149 bibliothèques publiques
	7 241 500,00 \$	11 BCP
1995-1996	769 775,00 \$	Implantation de 5 bibliothèques publiques
	388 900,00 \$	2 bibliothèques pour aveugles
	<b>17 136 674,00 \$</b>	Montant réparti dans les postes suivants:
	9 195 578,00 \$	Achat de la documentation dans 160 bibliothèques
1998-1999	6 694 200,00 \$	11 CRSBP
	1 057 840,00 \$	Implantation de 6 bibliothèques
	11 486 100,00 \$	159 bibliothèques
	8 781 200,00 \$	11 CRSBP
2001-2002	8 371 300,00 \$	164 bibliothèques
	4 728 700,00 \$	11 CRSBP
	440 000,00 \$	Projet spéciaux en bibliothèque
2003-2004	3 081 500,00 \$	81 bibliothèques
	12 335 900,00 \$	11 CRSBP

## Le Gouvernement revoit sa politique de lecture publique

Au cours des années 1970, l'appui au développement des bibliothèques devient plus formel par la mise en place de mesures visant des objectifs quantifiés et par la présence d'outils d'évaluation. Le Gouvernement prend des décisions qui ont pour objectif d'arrimer le développement des bibliothèques et celui du monde du livre en général.

Des progrès notables avaient été réalisés au cours de la période 1964-1973. Le pourcentage de la population desservie par rapport à la population totale était passé de 49,1 % en 1964 à 59,7 % en 1973. Les dépenses totales des bibliothèques passent de 2 905 782 \$ (ou 1,01 \$ par habitant) à 8 776 460 \$ (2,39 \$ par habitant). Les subventions de l'État, qui sont de 791 003 \$ (0,28\$ par habitant) en 1964, passent à 1 681 500 \$ (0,46 \$ par habitant) en 1973; enfin, les contributions municipales, de 1 805 530 \$ ou de 0,63 \$ par habitant qu'elles étaient en 1964, augmentent à 6 026 931 \$ ou 1,64 \$ par habitant en 1973<sup>2</sup>.

Les rapports annuels du ministère des Affaires culturelles sont laconiques en ce qui a trait au financement des BCP. Il faut retenir celui de 1972-1973 qui explicite les deux types de subventions disponibles pour ces bibliothèques, les subventions de création et les subventions de financement. Concernant les subventions de création des BCP, elles sont évaluées par le gouvernement selon les circonstances, et une subvention d'un maximum de 225 000 \$ est disponible à cet effet, dont 115 000 \$ pour achat d'équipement, de mobilier, de véhicules et de collections. Quant aux subventions de fonctionnement, le Ministère accorde 5,50 \$ par tête pour la première tranche de 30 000 habitants, et 0,50 \$ par tête par habitant additionnel; à cela s'ajoutent un montant de 500 \$ par municipalité contractante de moins de 1 000 habitants, de même qu'un montant égal aux contributions municipales<sup>3</sup>.

À la suite de l'introduction de la gestion par programme, le Conseil du trésor demande alors aux ministères et à des services de ministères de préparer des éléments de programme en vue d'une planification à court et à moyen termes. Le Service des bibliothèques publiques du ministère des Affaires culturelles reçoit le mandat d'élaborer la problématique du développement des bibliothèques publiques et de préparer un élément de programme, « Développement d'un réseau de bibliothèques publiques », étalé sur quinze ans, de 1975 à 1990<sup>4</sup>.

Dans cet élément de programme accepté par le Conseil du trésor en 1973, l'État s'engage à augmenter sa contribution financière aux bibliothèques, selon les objectifs du mémoire. Un nouveau règlement de subvention, qui modifie celui de 1963, est adopté et appliqué en 1974. Il tient compte des modifications du contexte social, municipal, professionnel et financier, il permet une répartition plus juste de l'aide de l'État en tenant compte de la capacité financière de chaque municipalité, de faire participer davantage les municipalités à l'établissement, au maintien et au développement d'un service de lecture publique. En prenant en compte la capacité de payer de chaque municipalité dans la politique de subvention du Ministère, on peut affirmer qu'une certaine forme de péréquation est introduite dans la politique de lecture publique au Québec<sup>5</sup>.

L'aide financière au développement des bibliothèques publiques fut intégrée au cours de la décennie 1970 dans une politique du livre et de la lecture. Le ministère des Affaires culturelles s'est préoccupé d'harmoniser et de rendre complémentaires les programmes de développement des bibliothèques et du commerce du livre. Deux décrets gouvernementaux, entrés en vigueur en février 1972, obligent les établissements subventionnés, corporations municipales, commissions scolaires, bibliothèques publiques et bibliothèques centrales de prêt, à effectuer leurs achats de livres auprès de libraires agréés<sup>6</sup>. Dans ce prix à payer pour se donner un réseau de librairies dans les diverses régions du

Québec, les bibliothèques publiques écoupent. Ne pouvant plus profiter de remises souvent substantielles de fournisseurs locaux et surtout étrangers, elles voient leurs budgets d'achat de livres considérablement diminués.

Le document « Développement d'un réseau de bibliothèques publiques » prévoit la création de trois nouvelles bibliothèques centrales de prêt, au cours des années 1974-1978, au Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, en Abitibi-Témiscamingue et dans la région de Québec. Les BCP sont financées par l'État à la hauteur d'environ 80 %, et les municipalités affiliées s'acquittent du 20 % du budget complémentaire.

En 1977, à cause du contexte inflationniste et des augmentations enregistrées en ce qui a trait aux biens fonciers imposables, le Service des bibliothèques publiques a procédé à une révision complète des règles concernant l'attribution et le calcul des subventions qui étaient en vigueur depuis avril 1975<sup>7</sup>. En plus d'une subvention de 6 000 \$ à l'engagement d'un bibliothécaire professionnel, valable pour trois ans, les changements touchent l'aide à l'établissement et l'aide au fonctionnement des bibliothèques. En ce qui concerne l'établissement d'une nouvelle bibliothèque dans une ville de 5 000 habitants ou plus, la municipalité peut recevoir une subvention gouvernementale qui ne peut dépasser sa propre contribution, à condition que la bibliothèque affecte au moins 30 % de son budget à l'achat de livres et qu'elle soit dirigée par un bibliothécaire professionnel. Pour ce qui est du fonctionnement, l'aide gouvernementale est augmentée jusqu'à concurrence de la contribution municipale si la bibliothèque offre un service gratuit à ses citoyens, est ouverte au moins 20 heures par semaine, emploie un bibliothécaire professionnel et affecte au moins 15 % de son budget de fonctionnement à l'achat de livres.

## Le plan Vaugois

En 1978, à son arrivée à la direction du ministère des Affaires culturelles,

Denis Vaugois fait le bilan des bibliothèques publiques québécoises, après deux décennies d'investissement. Une étude interne du Ministère, réalisée cette année-là, révèle que 92 % des municipalités abritaient leur bibliothèque dans des locaux déficients au titre de l'espace, de l'accessibilité, de la climatisation, de l'éclairage. La plupart des bibliothèques croulaient, faute d'espace, sous le poids de leurs collections de livres, bien que ces dernières souffraient de maigreur. Bien que l'aide de l'État soit passée de 4 419 500 \$ en 1976-1977 à 8 151 800 \$ en 1978-1979, soit une augmentation de 84 %, le ministre Vaugois constate que « le développement des bibliothèques publiques chez nous s'effectue lentement, péniblement, non sans peine et sans douleur<sup>8</sup> ». En 1979, les subventions comptaient pour 37 % du budget des bibliothèques publiques, tandis que les municipalités contribuaient pour 63 %; cette même année, 53 % de l'ensemble des budgets servaient à payer le personnel, 22 % la documentation et 25 % allait aux dépenses diverses. Cent trente et un (131) bibliothécaires professionnels sont en service dans les bibliothèques publiques du Québec, soit un bibliothécaire par 35 000 habitants, bien loin de la norme de 6 000 habitants par bibliothécaire. En dépit de 20 années d'effort et de dépenses, les bibliothèques publiques se retrouvaient aux derniers rangs de l'ensemble des bibliothèques publiques des provinces canadiennes, et de l'Ontario en particulier. Il y avait encore 52 municipalités sur 155 de plus de 5 000 habitants sans service de bibliothèque, soit 1 739 675 habitants ou 27,6 % de la population du Québec<sup>9</sup>. À ce rythme, le rattrapage tant annoncé et tant attendu prendrait un temps indéterminé.

Les objectifs du plan lancé par le ministre Vaugois visaient à :

- augmenter de 18,6 % en 1979 à 50 % en 1985 la proportion des bibliothèques qui reçoivent une contribution municipale supérieure à 0,065 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière (le nombre de bibliothèques passa de 14 sur

75 en 1979 à 42 sur 125 en 1985, pour un objectif atteint à 67 %),

- créer, pendant cette période, 50 bibliothèques municipales desservant 5 000 habitants ou plus (objectif qui sera atteint à 50 %),
- augmenter de 21,3 % à 50 % la proportion des bibliothèques dont la collection de livres correspond à 75 % ou plus de la norme recommandée (objectif qui sera atteint à 50 %),
- augmenter de 20 % à 50 % la proportion des bibliothèques dont la superficie est supérieure à 50 % de la norme recommandée (objectif qui sera atteint à 87 %).

Le plan quinquennal de Denis Vaugois devait recevoir, pour réussir, la coopération des élus du monde municipal. Il offrait aux municipalités des subventions pouvant couvrir jusqu'à 75 % des coûts de rénovation de leurs bibliothèques et 65 % pour les coûts de construction. Dans une version révisée, le ministère des Affaires culturelles apporta des limites aux programmes de rénovation et de construction : les coûts admissibles ne devaient pas excéder un montant fixé à 55 \$ le pied carré, puis en 1982, à 60 \$ le pied carré, et la superficie excédant 100 % de la norme revenait entièrement à la charge de la municipalité<sup>10</sup>. Il faut noter que c'est dans le domaine des espaces de bibliothèques que le plan Vaugois a obtenu son succès le plus grand et le plus visible.

Ces mêmes années, le Gouvernement votait la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre (loi 51), laquelle obligeait les bibliothèques et les commissions scolaires à acheter leurs livres auprès des libraires agréés. Cette loi exigeait que, pour être agréée, une librairie devait dorénavant être propriété québécoise à 100 %. Le plan Vaugois prenait en compte l'achat de livres qui bénéficiera alors d'une subvention particulière. Les volumes étaient subventionnés dans une proportion de 50 % et, pendant plus de deux ans, les bibliothèques pouvaient continuer à bénéficier de la remise de 15 % des librairies. En 1982, la subvention fut maintenue à 50 % pour les

livres québécois, mais fut réduite à 35 % pour les livres étrangers.

En ce qui concerne les coûts d'opération, ceux-ci étaient subventionnés dans une proportion variant entre 25 et 35 % de l'apport financier fourni par les municipalités, avec cependant un plafond de 4 \$ par habitant.

Lors du lancement du programme, plusieurs conditions étaient imposées aux municipalités pour pouvoir profiter des subventions gouvernementales. Elles devaient offrir un service de bibliothèque gratuit à ses citoyens, employer à plein temps au moins un bibliothécaire professionnel dans le cas des municipalités de plus de 10 000 habitants et fournir au Ministère toute la documentation exigée. Malheureusement, dans sa seconde version, dans le but de maintenir avec le monde municipal les relations les plus harmonieuses et le convaincre de participer le plus possible au programme, deux conditions sur trois furent abandonnées : le service gratuit et l'exigence d'emploi d'un bibliothécaire professionnel. Ces modifications devaient avoir dans les années qui ont suivi des conséquences néfastes en ce qui a trait à la tarification des services dans plusieurs municipalités et à la fourniture d'un service professionnel. On doit souligner, en plus, que le Ministère a procédé, en 1983, à l'abolition du Service des bibliothèques publiques dont le rôle fut capital dans le développement des bibliothèques publiques au Québec depuis 1960.

Le plan Vaugois connut un succès retentissant et il a donné un vigoureux coup de fouet à un réseau qui stagnait depuis un certain nombre d'années. Pendant la période 1980-1985, les municipalités contribuent au fonctionnement des bibliothèques pour un montant qui passe de 30 007 263 \$ en 1980 à 53 351 019 \$ en 1985, soit une augmentation de 78 %. Pendant cette période, elles accordent, en outre, 18 millions de dollars à l'amélioration des locaux de bibliothèques. De leur côté, les subventions du ministère des Affaires culturelles passent de

16 672 076 \$ en 1980 à 20 000 600 \$ en 1985, une augmentation de 20 %. Le Gouvernement du Québec verse en plus, au cours de cette période, un montant total de 25 000 000 \$ pour le financement de 43 projets d'équipements de bibliothèques<sup>11</sup>. La population desservie passe de 77 % à 86 %, le prêt per capita de 2,9 devient 4,3, et les dépenses per capita pour les bibliothèques publiques ont quasiment doublé, de 7,52 \$ à 13,77 \$ per capita. En 1985, 201 bibliothécaires professionnels oeuvrent dans le réseau, soit 20 % de la norme recommandée d'un bibliothécaire professionnel par 6 000 habitants; seules trois municipalités sur 124 (Pointe-Claire, Westmount et Ville Mont-Royal) atteignent cette norme. Par ailleurs, en contrepoint, 47 municipalités sur 140 perçoivent, en 1985, des frais d'inscription à leurs bibliothèques municipales<sup>12</sup>.

### Les remises en question

Au milieu de la décennie 1980, la situation socio-économique du Québec et l'arrivée au pouvoir du Parti libéral entraînent un questionnement sur de nombreux programmes gouvernementaux et une rationalisation des finances publiques. S'inspirant de l'idéologie néo-libérale en vigueur aux États-Unis et en Grande-Bretagne, l'État québécois désire laisser une plus grande place à l'initiative privée et à de nouveaux partenaires. Le Gouvernement n'hésite pas à refilet au palier municipal des responsabilités qu'il assumait jusqu'alors.

Les décisions gouvernementales de 1985-1986 incluent un moratoire sur le programme de construction et de rénovation, le gel des budgets consentis aux bibliothèques centrales de prêt, l'abolition du programme de création de nouvelles bibliothèques et une coupure, pour l'exercice 1986-1987, de quatre millions de dollars dans les subventions du ministère des Affaires culturelles au plan des opérations des bibliothèques sur un budget de 14 millions de dollars<sup>13</sup>.

Les bibliothèques centrales de prêt reçoivent alors le tiers des subventions accordées aux bibliothèques publiques, c'est-à-dire 5 821 66 \$ sur un budget total de 15 600 000 \$, et la participation financière des municipalités au financement des BCP ne représente que 21 % du financement de l'organisme. Dans le cas de bibliothèques publiques autonomes, le rapport est inversé : les contributions municipales (59 millions de dollars en 1986) sont six fois et demie plus importantes que les subventions totales du ministère des Affaires culturelles à l'ensemble des bibliothèques publiques qui s'établissent à 14 % des budgets. Le Rapport Sauvageau nous confirme que les BCP emploient fort peu de bibliothécaires professionnels, soit 18 bibliothécaires professionnels pour les 11 BCP existantes en 1986-1987 par rapport à plus de 200 pour les bibliothèques publiques autonomes.

La forte réaction du monde des bibliothèques et aussi du monde municipal à la remise en question des mesures mises de l'avant pendant le lustre 1980-1985 force le ministre des Affaires culturelles,

Lise Bacon, à créer, en 1987, la Commission d'étude sur les bibliothèques publiques, présidée par Philippe Sauvageau. La Commission qui a déposé son rapport la même année a dressé un état exhaustif des lieux du réseau des bibliothèques publiques autonomes et régionales après un quart de siècle de fonctionnement. Elle concluait que l'aide de l'État s'imposait encore pour que le réseau puisse continuer à se développer, à couvrir l'ensemble du territoire et à rejoindre un pourcentage plus élevé de la population. Sans la poursuite de l'appui financier et aussi logistique de l'État, le développement des bibliothèques publiques québécoises pourrait être affaibli, sinon arrêté, vu la jeunesse et la précarité du réseau. À la suite du Rapport Sauvageau, le ministère des Affaires culturelles reconnaissait, en 1988, que la poursuite du développement des bibliothèques publiques était au premier plan de ses préoccupations et il entendait en assumer le financement conjointement avec les municipalités.

Si un certain désengagement de l'État observé dans la seconde moitié de la décennie 1980 n'a pas conduit à des résultats désastreux, c'est dû en grande partie à l'accroissement des contributions municipales de l'ordre de 48 % entre 1985 et 1989, lesquelles sont passées de 9,57 \$ à 13,68 \$ per capita. Pour ces mêmes années, la part des subventions gouvernementales dans le financement de l'ensemble des bibliothèques publiques au Québec diminua de 26,1 % à 20,8 %. Quand on scrute le tableau de toute la décennie 1980, tant le plan Vaugois pour la première partie

**Tableau II: Le financement des bibliothèques publiques (1960-2002)**

(Rapports du MAC/MCC)

	1960	1973	1979	1985	1992	1999	2002
Contribution municipale/tête	0,47 \$	1,64 \$	4,76 \$	9,57 \$	17,42 \$	19,75 \$	21,77 \$
Subvention gouvernementale/tête	0,06 \$	0,60 \$	2,76 \$	3,59 \$	3,81 \$	3,34 \$	3,52 \$
<b>Total dépense/tête</b>	<b>0,53 \$</b>	<b>2,24 \$</b>	<b>7,52 \$</b>	<b>13,77 \$</b>	<b>22,19 \$</b>	<b>25,44 \$</b>	<b>25,29 \$</b>

que le reflux de la seconde partie, on constate que cette décennie fut dans l'ensemble bénéfique pour les bibliothèques publiques, les dépenses affectées à ces institutions étant passées de 35,5 millions de dollars en 1980 à 107,6 millions de dollars (courants) en 1989. Prenant en compte l'inflation importante vécue en ces années, ces mêmes dépenses vont de 41,5 millions en 1980 à 70,9 millions en 1989 en dollars constants de 1981, ce qui représente pour les bibliothèques publiques du Québec, comme l'a observé un spécialiste, une croissance supérieure à celle observée en Ontario et dans le reste du Canada<sup>14</sup>.

En 1992, Roland Arpin reçoit le mandat du Gouvernement du Québec de proposer une politique des arts et de la culture. On peut affirmer sans l'ombre d'un doute que les bibliothèques publiques ne firent pas partie des priorités de ce groupe de réflexion en vue de formuler une politique nationale. Mais ce rapport a alimenté les discussions d'une commission parlementaire et il fut à l'origine de l'adoption, en 1992, de la Loi créant le ministère de la Culture. Dans cette loi 52, un chapitre de sept articles porte sur les bibliothèques publiques, trois sur les bibliothèques autonomes et quatre sur les BCP, ces dernières ayant été absentes dans la loi sur les bibliothèques publiques de décembre 1959. Dans cette loi, dont les sept articles tiennent lieu de législation présente sur les bibliothèques publiques au Québec et ont remplacé la loi de 1959, on spécifie quand même, et c'est une première dans la législation québécoise, que le Ministère se réserve le mandat de fixer les objectifs et d'offrir des programmes d'aide financière aux bibliothèques publiques. Il en découle, par ailleurs, que les municipalités demeurent des maîtres d'œuvre du développement et du maintien de leurs bibliothèques et que le principe de l'autonomie municipale est réitéré et entièrement respecté. C'est cette loi de 1992 qui transforme les BCP en centres régionaux de services aux bibliothèques publiques (CRSBP), reprenant ici une recommandation du rapport Arpin relativement au développement des organismes culturels en région. La Direction du

livre, de la lecture et des bibliothèques publiques, créée en 1989 à la suite d'une recommandation du rapport Sauvageau, est abolie, à son tour, en 1994, et ses activités sont décentralisées dans les antennes régionales du Ministère. Enfin le ministère de la Culture est fusionné en 1994 avec celui des Communications pour former le ministère de la Culture et des Communications.

Si l'aide financière de l'État pour l'année budgétaire 1987-1988 est identique à celle de l'année précédente (1986-1987) à un peu moins de 16 millions de dollars, elle augmente de 26 % en 1988-1989 à 20 millions de dollars et elle se maintiendra à ce niveau jusqu'en 1994-1995. En 1988-1989, le rapport annuel du ministère des Affaires culturelles fait état d'un nouveau programme d'aide au développement des bibliothèques publiques : « Ce programme prévoit que le Ministère versera une aide financière égale à 100 % de la contribution municipale affectée aux achats de livres et 10 % de la contribution municipale affectée aux dépenses de fonctionnement, en fonction des crédits disponibles<sup>15</sup>. » Cette aide au développement des collections devait devenir, pour longtemps, le principal point d'ancrage de la contribution gouvernementale en lecture publique au Québec.

### ■ À la recherche d'une politique de la lecture

L'arrivée au pouvoir du Parti québécois en 1994 n'est pas positive pour le monde des bibliothèques publiques québécoises. De 22 millions de dollars qu'elle était en 1994-1995, la contribution du ministère de la Culture et des Communications passe à 17 millions en 1995-1996. Au printemps 1997, le ministre des Finances Bernard Landry ajoute cinq millions de dollars pour le renouvellement des collections dans les bibliothèques publiques<sup>16</sup>.

En 1996-1997, le Ministère commande une étude sur la faisabilité d'une grande bibliothèque de lecture publique et de référence à Montréal. En mai 1997, la Bibliothèque nationale venait d'inau-

gurer, rue Holt à Montréal, un nouvel édifice affecté à la conservation de ses collections. Mais le problème restait entier en ce qui concernait la diffusion des collections (le deuxième exemplaire des volumes reçus en dépôt légal) de cette institution nationale.

Le Comité présidé par l'ex-ministre des Affaires culturelles Clément Richard recommandait, en juin 1997, la création, au centre-ville de Montréal, d'une grande bibliothèque qui offrirait au public la collection patrimoniale de la Bibliothèque nationale du Québec et la collection universelle de la Bibliothèque centrale de la ville de Montréal. Au printemps 1998, l'Assemblée nationale votait la loi créant la Grande bibliothèque du Québec, et, à l'été de la même année, Lise Bissonnette en prenait la direction.

De manière concomitante, la ministre de la Culture et des Communications Louise Beaudoin soumettait à la discussion publique, au printemps 1998, sa politique du livre et de la lecture, intitulée « Le temps de lire, un art de vivre ». Dans cet énoncé de politique, elle retenait trois axes d'intervention du Gouvernement en matière de bibliothèques publiques. D'abord, améliorer la fréquentation de ces bibliothèques et la qualité de leurs services. Cela signifie enrichir considérablement les collections, favoriser le perfectionnement du personnel, privilégier les projets de bibliothèques dans les municipalités non ou mal desservies et favoriser l'accessibilité et la circulation des collections spécialisées à l'échelle du Québec. On y apprend notamment que près de 52 % des municipalités du Québec exigent une tarification et que, dans les municipalités où le service est tarifé, 24 % de la population est abonnée à la bibliothèque, alors que 36 % de la population l'est lorsque le service est gratuit. Deuxièmement, soutenir la mise en réseau des services entre bibliothèques. La mise en réseau, le partage des ressources et la coopération entre bibliothèques sont des objectifs nécessaires pour des bibliothèques plus performantes. Il est loin d'être évident que les CRSBP, proposés pour ce rôle, aient

les moyens et le personnel professionnel suffisants pour assumer ce mandat et le mener à terme. Le troisième et dernier axe est de donner aux Québécois une institution d'envergure nationale par le biais de la Grande bibliothèque.

En 1998-1999, le Ministère augmente les subventions aux bibliothèques publiques à 19 millions de dollars, puis à 27 millions en 1999-2000 et à 36 millions en 2000-2001. Par la suite, la Grande bibliothèque, fusionnée avec la Bibliothèque nationale du Québec par une loi en 2001 pour former la nouvelle Bibliothèque nationale du Québec, aura son budget propre. Il est intéressant de noter les variations importantes des subventions accordées par l'État aux CRSBP en ces années : 8 781 20 \$ en 1998-1999, 6 333 200 \$ en 1999-2000, 12 235 700 \$ en 2000-2001, 4 728 700 \$ en 2001-2002, 8 548 900 \$ en 2002-2003 et 12 335 900 \$ en 2003-2004.

En plus des subventions régulières accordées annuellement aux bibliothèques, autonomes et régionales, selon les règles de financement du Ministère, des sommes de 218 600 000 \$, dont 101 500 000 \$ imputés au seul ministère de la Culture et des Communications, ont été investies, de 1980 à 1997, dans des projets de construction, de rénovation ou d'aménagement de bibliothèques ou pour l'achat d'équipements<sup>17</sup>.

## Conclusion

Quand il est devenu le premier directeur du Service des bibliothèques publiques au printemps 1960, Gérard Martin avait comme mandat de mettre en place, à partir de pratiquement rien, une politique de lecture publique au Québec. En même temps qu'il établissait l'état des lieux auprès des municipalités, il devait également commencer à distribuer la modeste aide que l'État québécois voulait accorder aux bibliothèques publiques. Avec l'appui de la Commission des bibliothèques publiques, organisme consultatif prévu par la loi, Martin définit les premières règles de financement devant servir à

répartir la manne gouvernementale. La Commission a, d'ailleurs, joué jusqu'au tournant des années 1980, époque où elle a disparu des radars, un rôle actif dans la clarification des règles de financement et dans la distribution des subsides du Gouvernement.

Le Service des bibliothèques publiques a stimulé la création des bibliothèques publiques autonomes et il a suscité, dès 1962-1963, l'établissement à l'intention des populations rurales de la première Bibliothèque centrale de prêt de la Mauricie. Dès cette période, bibliothèques publiques autonomes et bibliothèques centrales de prêt furent financées selon des règles différentes.

Les années 1960 et 1970 furent des années consacrées à la mise en place d'un réseau de lecture publique, en même temps que d'actions gouvernementales de politique du livre, dont l'établissement de librairies agréées. Le plan Vaugeois de la première moitié de la décennie 1980 avait clairement comme objectif d'accélérer le développement des bibliothèques publiques en impliquant le monde municipal par des mesures généreuses d'aide à la création et à la rénovation de leurs infrastructures de bibliothèques. À partir de 1986, le ministère des Affaires culturelles revoit à la baisse son aide financière, mais on doit constater qu'il est en grande partie relayé par les municipalités qui accordent alors à leurs bibliothèques un soutien financier plus élevé. En dépit de ses qualités, le rapport Sauvageau ne donne pas lieu à une réorientation vigoureuse de la politique des bibliothèques publiques au Québec, ni à beaucoup de mesures de la part du ministère des Affaires culturelles. Il faut attendre la fin de la décennie 1990 avec la Politique du livre et de la lecture (1998) et la création de la Grande bibliothèque, la même année, pour voir de nouvelles initiatives prometteuses en ce domaine.

En 45 ans d'existence, les bibliothèques publiques québécoises ont connu plusieurs règles de financement. Ces règles ont changé en fonction des gouvernements en place, des politiques

culturelles promues, et aussi de la conjoncture financière et budgétaire du moment. L'aide de l'État a été un moteur essentiel dans la création de bibliothèques publiques modernes au Québec. Beaucoup a été accompli, mais beaucoup reste encore à accomplir pour rejoindre le niveau de développement des bibliothèques publiques du reste du continent. Il est évident que la volonté politique et l'aide financière de l'État sont encore capitales pour poursuivre l'atteinte de cet objectif.

## Notes

1. Québec. Ministère des Affaires culturelles. 1963-1964. *Rapport annuel*.
2. Gilbert Gagnon. 1985. « La politique d'aide au développement des bibliothèques publiques du Québec (1960-1985) » dans *Documentation et bibliothèques*, vol. 31, no 1, pp. 9-25.
3. Québec. Ministère des Affaires culturelles. 1963-1964. *Rapport annuel*.
4. Québec. Ministère des Affaires culturelles. 1973. *Développement d'un réseau de bibliothèques publiques (mémoire d'élément de programme)*. Québec : le Ministère, 112 p.
5. Panneton, Jacques. 1995. « La lecture publique au Québec de 1959 à demain » dans *Documentation et bibliothèques*, vol. 41, no 3, pp.153-158.
6. Gilbert Gagnon. 1987. « La politique des bibliothèques publiques et la lecture au Québec (1960-1985) » dans *Le poids des politiques. Livres, lecture et littérature* (éd. Maurice Lemire). Québec : IQRC, pp. 23-41.
7. Jean-Guy Desroches. 1977. « Aide financière aux bibliothèques municipales » dans *Biblio-contact*, vol. 3, no 3, pp. 2-3.
8. 1978. « Discours du Ministre des Affaires culturelles M. Denis Vaugeois au 5<sup>e</sup> Congrès de l'ASTED » dans *Biblio-contact*, vol. 4, no 3, pp. 2-5.

9. Yvon-André Lacroix. 1979. « Présent et futur du réseau des bibliothèques publiques au Québec » dans *Documentation et bibliothèques*, vol. 25, no 4, pp. 177-188.
10. Louise Laborit et Florian Dubois. 1983. « Les bibliothèques publiques trois ans après le plan Vaugeois » dans *Argus*, vol. 12, no 3-4, pp. 69-73.
11. Gilbert Gagnon, *op. cit.*
12. Monique Potin (éd.). 1989. *Les Source de financement des bibliothèques du Québec. Synthèse des travaux du Forum 88*. Montréal : Association des bibliothèques publiques du Québec.
13. Commission d'étude sur les bibliothèques publiques du Québec. 1987. *Les bibliothèques publiques, une responsabilité à partager*. Rapport. Québec : la Commission, 359 p.
14. Gilbert Gagnon. 1991. « Les bibliothèques publiques et leur clientèle » dans *Chiffres à l'appui*, vol. 6, no 4, pp. 1-11.
15. Québec. Ministère des Affaires culturelles. 1988-1989. *Rapport annuel*.
16. Denis Boisvert. 1997. « 5M \$ de plus pour le renouvellement des collections dans les bibliothèques » dans *Défi*, vol. 12, no 1, p. 61.
17. Québec. Ministère de la Culture et des Communications. 1998. *Le temps de lire, un art de vivre : projet de politique du livre et de la lecture. État de la situation du livre et de la lecture au Québec*. Québec : le Ministère, 2 vol.
18. « Discours du Ministre des Affaires culturelles M. Denis Vaugeois au 5e Congrès de l'ASTED » dans *Biblio-contact*, vol. 4, no 3, pp. 2-5.
- Baillargeon, Jean-Paul. 1992. « Les bibliothèques publiques du Québec, 1961-1989 » dans *Documentation et bibliothèques*, vol. 38, no 3, pp. 139-147.
- Boisvert, Denis. 1993. « La spécificité des bibliothèques publiques du Québec » dans *Documentation et bibliothèques*, vol. 39, no 4, pp. 191-196.
- Boisvert, Denis. 1997. « 5M \$ de plus pour le renouvellement des collections dans les bibliothèques » dans *Défi*, vol. 12, no 1, p. 61.
- Charest, Claude. 1995. « Les revenus des bibliothèques publiques : subventions en perte de vitesse » dans *Défi*, vol. 10, no 2, pp. 14-18.
- Commission d'étude sur les bibliothèques publiques du Québec. 1987. *Les bibliothèques publiques, une responsabilité à partager*. Rapport. Québec : la Commission, 359 p.
- Desroches, Jean-Guy. 1976. « L'état québécois, le budget par programmes et les bibliothèques publiques » dans *Documentation et bibliothèques*, vol. 22, no 2, pp. 68-73.
- Desroches, Jean-Guy. 1977. « Aide financière aux bibliothèques municipales » dans *Biblio-contact*, vol. 3, no 3, pp. 2-3.
- Gagnon, Gilbert. 1985. « La politique d'aide au développement des bibliothèques publiques du Québec (1960-1985) » dans *Documentation et bibliothèques*, vol. 31, no 1, pp. 9-25.
- Gagnon, Gilbert. 1987. « La politique des bibliothèques publiques et la lecture au Québec (1960-1985) » dans *Le poids des politiques. Livres, lecture et littérature* (éd. Maurice Lemire). Québec : IQRC, pp. 23-41.
- Gagnon, Gilbert. 1991. « Les bibliothèques publiques et leur clientèle » dans *Chiffres à l'appui*, vol. 6, no 4, pp. 1-11.
- Lacroix, Yvon-André. 1979. « Présent et futur du réseau des bibliothèques publiques au Québec » dans *Documentation et bibliothèques*, vol. 25, no 4, pp. 177-188.
- Laborit, Louise et Florian Dubois. 1983. « Les bibliothèques publiques trois ans après le plan Vaugeois » dans *Argus*, vol. 12, no 3-4, pp. 69-73.
- Lajeunesse, Marcel. 2004. « La bibliothèque publique au Québec de la Révolution tranquille au XXI<sup>e</sup> siècle : les acquis et les défis » dans *Bibliothèques publiques et transmission de la culture à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle* (éd. Jean-Paul Baillargeon). Québec : IQRC; Éditions ASTED, pp. 35-47.
- Morin, Daniel et Marcel Lajeunesse. 1996. « Les bibliothèques publiques du Québec 1977-1992 : analyse comparée des performances des bibliothèques autonomes » dans *Argus*, vol. 25, no 1, pp. 14-27.
- Panneton, Jacques. 1995. « La lecture publique au Québec de 1959 à demain » dans *Documentation et bibliothèques*, vol. 41, no 3, pp. 153-158.
- Potin, Monique, éd. 1989. *Les Source de financement des bibliothèques du Québec. Synthèse des travaux du Forum 88*. Montréal : Association des bibliothèques publiques du Québec.
- Québec. Ministère des Affaires culturelles. 1973. *Développement d'un réseau de bibliothèques publiques (mémoire d'élément de programme)*. Québec : le Ministère, 112 p.
- Québec. Ministère des Affaires culturelles; Ministère de la Culture; Ministère de la Culture et des Communications. 1961-2004. *Rapports annuels*.
- Québec. Ministère de la Culture et des Communications. 1998. *Le temps de lire, un art de vivre : Projet de politique du livre et de la lecture. État de la situation du livre et de la lecture au Québec*. Québec : le Ministère, 2 vol.



## La solution documentaire adaptée à vos besoins!

[www.visard.ca](http://www.visard.ca)



### NOS SERVICES:

- Installation et paramétrage des logiciels
- Récupération et conversion des données
- Formation
- Assistance technique et conceptuelle
- Mises à jour
- Développement sur mesure
- Hébergement des catalogues



Academus

**ACADEMUS** : Gestion intégrée des centres d'information

- Catalogage, recherche, prêts, périodiques, acquisitions, thésaurus
- Outil de veille, de DSI et de GED
- Confidentialité et groupes de travail
- Portail Internet, recherche et réservation, profils personnalisés, saisie à distance
- Multilingue (interface et contenu)



**CONTENT SERVER** : Gestion automatique multi-informationnelle

- Base de données flexibles avec moteur de recherche puissant et précis
- Intégration automatique de l'information interne et externe
- Mise à disposition d'une information riche, pertinente et contextuelle
- Exploitation maximale de l'environnement Microsoft SQL



**AJARIS-PRO** : Gestion de base de données

- Gestion centralisée et sécurisée de documents multimédia (images fixes et animées, sons, documents composites)
- Indexation puissante
- Gestion de la confidentialité
- Interface Web : Recherches dans le catalogue, prêts, commandes



**BOOKWHERE V4** Windows

**BOOKWHERE Online**

- Client Z39.50



## *Bases de données sur Internet*

Par l'intermédiaire d'Internet, EBSCOhost vous donne accès à de l'information provenant du monde entier. Nos bases de données sont façonnées pour les chercheurs de tous niveaux et de toutes disciplines. Elles fournissent des textes complets, des index et des résumés de millions d'articles. Des magazines, bien sûr, mais également des journaux, des livres de référence et des brochures.

- Plus de 70 bases sur différents sujets.
- Mise-à-jour constante.
- Recherche plein texte.
- Accès illimité sur le campus (adresse IP) et hors campus (par mot de passe).
- Statistiques d'utilisation du produit (via EBSCOadmin).
- Graphiques, tableaux et photos.
- Note informant l'utilisateur si le titre est disponible en format papier à la bibliothèque.

Parce qu'EBSCOhost™ porte le nom d'EBSCO, vous avez la garantie que vous recevrez le service de qualité auquel vous êtes habitué.

EBSCO Canada Ltée, une équipe branchée pour un service performant !



*Membres du groupe EBSCO Information Service.*

2, Boul Desaulniers, suite 660 • St-Lambert, Québec • J4P 1L2  
(450) 672-5878 / 1-800-361-7322

# Services aux adolescents à la bibliothèque de Brossard

## Valérie Comte

Bibliothécaire - animatrice,  
responsable du projet « Place  
aux jeunes »,  
Bibliothèque de Brossard  
valerie.comte@ville.brossard.qc.ca

## Martha Frey

Chef de division,  
Animation et référence,  
Bibliothèque de Brossard  
martha.frey@ville.brossard.qc.ca

Les besoins des adolescents sont souvent mal ciblés dans les bibliothèques publiques et peu d'activités leur sont destinés. La bibliothèque de Brossard avait identifié ces lacunes et souhaitait mieux rejoindre cette clientèle. Avec la collaboration des Amis de la bibliothèque de Brossard et le financement du Forum Jeunesse Montérégie, le projet « Place aux jeunes » a été mis sur pied. En implantant un conseil d'adolescents, Valérie Comte, responsable du projet, a réussi à impliquer les jeunes dans des projets de la bibliothèque et organiser des activités qui les intéressent.

**B**rossard est une jeune ville de banlieue née en 1958. Comptant près de 67 300 habitants, elle est formée d'une population multiethnique. On y parle plus de 40 langues.

La bibliothèque existe depuis 1976. Pendant plusieurs années, ses locaux étaient situés dans un centre commercial. Le centre devant être démoli, un projet de construction a vu le jour. Le nouvel édifice ouvre ses portes au public en juin 2001. La nouvelle bibliothèque est située entre deux écoles secondaires et les adolescents peuvent maintenant s'y rendre à pied facilement. Parmi les nouveaux attraits, on compte des salles de travail en groupe et un parc informatique de plus de 30 ordinateurs.

Dès le début de l'année scolaire 2001, le personnel de la bibliothèque constate que l'environnement a modifié grandement ses pratiques. À la fin de chaque jour d'école, les élèves du secondaire arrivent à la bibliothèque pour utiliser les ordinateurs, faire leurs devoirs, rencontrer leurs amis et flâner. Comme les adolescents aiment travailler en groupe, il y avait beaucoup de bruit, de va-et-vient et, en conséquence, des conflits entre des usagers aux besoins différents. De plus, on remarquait à l'occasion des visites de gangs, des échanges discourtis entre jeunes et adultes autour des postes Internet et des bisbilles impliquant différents groupes ethniques. Le personnel d'aide aux lecteurs, déjà débordé par l'achalandage dans la bibliothèque, se sentait dépassé par la

situation. Il était impératif de trouver une solution.

Pour mettre de l'ordre dans les réservations des postes Internet, un surveillant a été embauché en septembre 2002. Pour veiller à la discipline, après plusieurs essais qui n'ont pas fonctionné (surveillants de la ville, concierges), on a retenu les services d'un gardien de sécurité à la fin de décembre 2002. Le climat dans la bibliothèque s'est ensuite beaucoup amélioré.

Cependant, les relations avec les adolescents, à part pour les questions de référence, tournaient seulement autour de la discipline; ceci était préoccupant. Il nous fallait trouver des idées éclairantes pour voir ce qui pouvait se faire de plus pour ces jeunes et trouver une façon de les impliquer dans la vie de la bibliothèque.

À l'automne 2002, on a mené un sondage auprès des adolescents qui utilisaient la bibliothèque. Près de 75 % des répondants ont déclaré utiliser les services de la bibliothèque une fois ou plus par semaine, et 50 % le faisaient deux à trois fois par semaine. Ils venaient surtout pour faire des travaux scolaires, puis, par ordre d'importance, pour choisir des livres, accéder à Internet et rencontrer des amis. Lorsqu'on leur demandait quelles améliorations pourraient être apportées, ils disaient vouloir des activités destinées plus particulièrement aux adolescents telles l'aide aux devoirs, un conseil des jeunes et différents types d'animation.

---

## Services for Teenagers at the Brossard Public Library

*The needs of young adults are often inadequately met in public libraries which provide them with few activities. The Brossard public library, in attempt to better reach this clientèle, obtained financing from the Forum Jeunesse Montérégie and partnered with les Amis de la bibliothèque de Brossard to create the "Place aux jeunes" project. By setting up a council of their peers, Valérie Comte, the project's manager, succeeded in involving teenagers in the library's plans and in the creation of new activities of interest to them.*

La bibliothèque de Brossard offrait déjà une panoplie d'activités pour les plus jeunes et les adultes, mais laissait peu de choix aux adolescents. En 2002 et 2004, nous avons organisé un concours de poésie en collaboration avec les écoles secondaires. Ce concours a été couronné de succès. Cependant, à l'exception d'une soirée d'information sur la recherche d'emploi, les autres activités proposées – quelques animations et quelques ateliers – n'ont pas été très populaires. De toute évidence, on ne répondait pas aux intérêts des adolescents.

En 2003 et 2004, nous avons commencé à nous informer sur les services aux adolescents, en particulier sur les conseils d'adolescents. L'idée d'un conseil nous a paru être la solution idéale tant pour régler le problème des activités inadéquates que pour impliquer directement les adolescents dans la vie de la bibliothèque. Il fallait se donner les moyens financiers pour le faire.

Toutes ces idées se sont concrétisées au printemps 2004 alors qu'une jeune adulte a approché la bibliothèque avec l'idée de mettre sur pied, pour les élèves du secondaire, un programme d'aide aux devoirs en mathématiques. Offert en projet pilote d'avril à juin, ce programme a connu un franc succès, tant et si bien que la bibliothèque a continué à l'offrir à l'automne 2004. Nous étions sur la bonne voie. Puis, l'association Les Amis de la Bibliothèque de Brossard, fondée en juin 2004, a trouvé un programme de subvention susceptible de permettre la réalisation de nos objectifs. Une demande en partenariat a été faite. À la fin de l'automne, Forum Jeunesse Montérégie a octroyé une aide pour le projet « Place aux jeunes », qui a pour but d'implanter un conseil d'adolescents et de donner du soutien au programme « Aide aux devoirs en mathématiques ».

Début 2005, les Amis de la Bibliothèque de Brossard ont embauché une bibliothécaire responsable du projet « Place aux jeunes » et une étudiante à l'université, coordinatrice de l'Aide aux devoirs en mathématiques. La subvention couvre également le budget nécessaire pour

la tenue de plusieurs activités, l'achat de documents et l'achat de papeterie.

Ainsi, des objectifs précis ont été établis pour le projet : favoriser une approche impliquant les jeunes afin de mieux répondre à leurs besoins documentaires et d'information ainsi que favoriser leur développement et leur ouverture sur le monde; soutenir leur réussite scolaire; inscrire davantage cette clientèle dans les pratiques courantes en mettant en place une structure à long terme susceptible d'améliorer l'adéquation du service à leurs besoins; susciter l'autonomie des jeunes et leur permettre de démontrer leur apport à la communauté; fournir à des jeunes une expérience enrichissante d'intégration à un milieu de travail.

## Le Conseil des Ados de Brossard

La première étape consistait en la création d'un conseil d'adolescents. Une fois cette dernière accomplie, les jeunes sélectionnés devaient se pencher sur plusieurs projets déterminés dans la demande de subvention. En parallèle, l'activité hebdomadaire d'aide aux devoirs en mathématiques continuait de fonctionner. Le projet a été présenté au cours du lancement des Amis de la Bibliothèque de Brossard en mai 2005.

### La création du conseil

Qu'est-ce qu'un conseil d'adolescents? C'est un groupe composé de plusieurs adolescents qui désirent s'impliquer dans la bibliothèque et dans la communauté. Les membres du groupe peuvent aider à façonner les différents services de la bibliothèque s'adressant aux adolescents. Lors de la demande de subvention, la bibliothèque a défini quelques-unes des tâches du conseil en fonction de ses objectifs et de ses besoins. Elle a donc décidé de donner les mandats suivants au groupe : conseils sur les services à offrir aux ados; aménagement de la bibliothèque; développement des collections; animation (idées d'activités pour les ados); promotion de la lecture; développement des politiques de la bibliothèque.

Pour le recrutement, nous avons utilisé différents moyens : des communiqués dans les journaux locaux, des affiches dans la bibliothèque et dans les écoles ainsi que des prises de contacts directs avec certaines personnes-clés dans les écoles. Les écoles et les différents intervenants jeunesse ont tous été enthousiasmés par le projet. Les jeunes devaient alors remplir un formulaire de candidature qu'ils ont dû remettre avant la mi-avril 2005. Ensuite, on a rencontré tous les postulants lors d'une brève entrevue informelle visant à bien cibler l'intérêt du jeune pour le projet, à mieux le connaître et à en savoir davantage sur ses attentes.

Vingt-et-un jeunes âgés entre 11 et 17 ans ont soumis leur candidature pour faire partie du Conseil. Sur ce nombre, 17 ont été retenus. Ils proviennent de cinq écoles secondaires et d'une école primaire de la région. Le groupe comprend quatre garçons et 13 filles, et la moyenne d'âge des membres est de 14 ans. De plus, le groupe est assez représentatif des différentes ethnies du territoire. Le nouveau Conseil des Ados de la Bibliothèque de Brossard existe donc depuis mai 2005.

### Les réunions

Depuis sa création, le groupe s'est réuni à plusieurs reprises pour préparer projets et activités, même pendant l'été. Les rencontres ont lieu dans la salle d'animation de la bibliothèque. Les présences des membres aux réunions et aux activités sont notées. Dès la première réunion, en mai 2005, on a pris plusieurs décisions tout en fournissant une bonne quantité d'informations. Il importe de retenir qu'après des adolescents, il faut être sympathique et savoir s'intégrer au groupe. Il aurait été possible d'utiliser des jeux « brise-glacé », mais on risquait ainsi de tomber dans ce qui leur semble parfois « bébé » ou stupide.

Pour commencer, chacun s'est brièvement présenté. Les jeunes ont ensuite parlé de leurs attentes face au projet et face à la direction de la bibliothèque. Ce qui a ressorti le plus? Ils veulent

apporter des changements et ils s'attendent à une certaine ouverture de la part des dirigeants : si la direction doit dire non à quelque chose, qu'elle en donne aussi la raison. Ils disent que cela leur permettra de mieux accepter et de mieux comprendre le refus. De la même façon, l'animatrice leur a fait part des attentes de la bibliothèque : que les jeunes s'intéressent plus à la bibliothèque, que les membres du conseil participent aux projets et à la vie adolescente de la bibliothèque et que le conseil puisse devenir permanent. Chaque tâche a été présentée et ils ont pu poser des questions tout au long de la réunion.

Avec les adolescents, les règles de jeu sont différentes sur plusieurs points. En effet, ils sont dans une période de transfert de l'enfance vers le monde adulte. Au cours de cette période, ils vivent plusieurs changements : ils sont notamment en recherche d'indépendance, ce qui se traduit souvent par le refus des différentes formes d'autorité. À l'école

et à la maison, ils sont dans des cadres « rigides » où ils sont en contact avec plusieurs figures d'autorité. S'ils en ont l'occasion, ils vont éviter d'aller dans d'autres lieux où ils seront de nouveau sous l'emprise de figures d'autorité. Si nous voulons en faire des usagers ou les retenir pour une activité, il faut donc être souple et flexible. S'il doit y avoir des règles pour le bon fonctionnement d'un groupe ou d'une activité, il vaut mieux qu'ils les établissent eux-mêmes. De cette façon, cela « passe mieux » : ils vont être plus enclins à les respecter et à les accepter. Toutefois, ils ont besoin d'un certain encadrement ou, plutôt, d'un guide. Ce guide, c'est la bibliothécaire responsable du conseil et des activités pour les adolescents. Cette dernière leur propose des façons de faire, des activités, donne des exemples de règles, de structures, etc.

Suivant ce principe, les membres du groupe ont décidé des règles en vigueur à l'intérieur du groupe et du déroulement

des réunions. Ils veulent avoir un ordre du jour qui leur permet de savoir où ils vont, mais ils veulent que l'atmosphère reste conviviale. Il n'y a donc pas d'ouverture ni de fermeture de réunion, pas de formalités, pas de rigidité dans la réunion. Pour les règles, ils en ont établi trois : respect; absences et retards acceptables s'ils sont communiqués à la bibliothécaire; réunions courtes et efficaces. La troisième règle n'en est pas vraiment une, mais les deux premières sont intéressantes : le respect et l'assiduité sont des valeurs importantes pour eux aussi.

La création d'un groupe porte à réfléchir sur sa structure. Les différents conseils de jeunes aux États-Unis existent sous différentes formes : soit un groupe comprenant différents postes (président, vice-président, secrétaire, trésorier, modérateur, historien, photographe, etc.); soit un groupe où tous les membres sont égaux. À Brossard, ils ont choisi d'être égaux, mais avec un modérateur pour aider à gérer la réunion (quinze ados qui veulent parler en même temps, ça prend un peu de gestion si on veut que la réunion finisse!) et un secrétaire pour faire état des discussions, tous deux étant choisis au début de chaque réunion. Dans la réalité, cela a été vrai pour les trois premières réunions. Par la suite, c'est l'animatrice qui a fait ces tâches. De plus, pour stimuler et encourager leur présence, de la nourriture (parfois des



▲  
Conseil des Ados de Brossard, membres du groupe lors de sa création en mai 2005, avec la responsable Valérie Comte (première rangée, 2<sup>e</sup> à partir de la gauche)

►  
Activité « Chasse aux personnages », les participants et les personnages-animateurs, octobre 2005



croustilles, parfois des sandwichs, parfois des fruits ou encore des biscuits) les attend toujours lors des réunions.

Autre décision à prendre par les membres : le nom du groupe. Ici, ils ont choisi « Conseil des Ados de la Bibliothèque de Brossard ». Pour eux, c'est un nom représentatif de ce qu'ils sont. En fait, ils ont pris une des appellations que l'animatrice donnait dans ses discours... En anglais, un conseil d'adolescents se dit "Teen Advisory Group" ou "Teen Advisory Board", le mot "teen" étant parfois remplacé par "youth" ou "young adult". Ainsi, aux États-Unis, il est très fréquent que ces groupes portent d'autres noms.

Aux deux réunions suivantes, le groupe s'est penché sur le club de lecture d'été et sur ses activités. Les réunions se sont poursuivies pendant l'été pour l'organisation des différentes activités estivales. Depuis septembre, les membres se sont surtout occupés de la planification d'un calendrier d'activités pour l'année 2005-2006 et de la formation de comités pour les aider dans leurs tâches. Ils ont également organisé une chasse aux personnages pour la semaine des bibliothèques publiques et une soirée officielle de lancement pour leur groupe (ces activités sont décrites plus loin dans l'article).

## ■ Formation de comités

Pour faciliter la réalisation de ses différents projets, le Conseil des Ados a créé huit différents comités. Ainsi, les jeunes de 12 à 17 ans qui désirent s'impliquer dans la bibliothèque et dans la communauté peuvent désormais se joindre à ces comités en complétant un formulaire d'inscription.

### ■ Sélection de livres et de magazines

Ce comité procédera à des suggestions d'achat pour l'amélioration de la collection s'adressant aux adolescents. Le Conseil approuvera ces choix en collaboration avec la bibliothécaire responsable

de l'acquisition à la bibliothèque. Ils devront donc commencer par une évaluation de la collection destinée aux adolescents en déterminant ses forces et ses faiblesses. Il s'agira d'une évaluation subjective par laquelle ils devront dire ce qu'ils aiment, ce qu'ils n'aiment pas, ce qui manque, ce qui est en trop, le tout en fonction de leurs goûts et de leurs préférences. Ils seront par la suite initiés aux différentes méthodes de sélection pour le développement d'une collection.

### ■ Sélection de disques compacts

Ce comité assumera les mêmes tâches que le précédent, mais, cette fois, pour la collection de disques compacts.

### ■ Aménagement d'une section ados

Ce comité proposera plusieurs plans d'aménagement d'un endroit pour les adolescents dans la bibliothèque. Le Conseil en choisira deux ou trois qu'il présentera à la direction de la bibliothèque. Ceux qui le désirent pourront ensuite participer à la mise en place du plan choisi.

### ■ Site Web des ados

Avant le projet, aucune section du site Web de la bibliothèque n'était destinée aux adolescents. Actuellement, il y a une page temporaire, simple et sans artifices, qui joue le rôle de vitrine pour les nouvelles activités mises en place pour cette clientèle. La bibliothèque désire développer une section qui pourra permettre aux adolescents de s'exprimer et de développer une certaine appartenance tout en attirant les jeunes à la bibliothèque et en faisant la promotion de la lecture.

Le Conseil des Ados travaille actuellement à ce projet et doit décider du design et du contenu. Les membres du comité se chargeront de la conception pratique de la section du site Web de la bibliothèque réservée aux adolescents et présenteront un plan détaillé du site au Conseil des Ados. En collaboration avec la bibliothécaire responsable du site Web de la bibliothèque, ils assureront la mise en

œuvre du projet. Le site Web comprendra un forum de discussion, une section pour des suggestions de lecture et des résumés écrits par des ados, le calendrier des activités et quelques autres surprises. Le lancement officiel du nouveau site Web se fera au printemps 2006 (consultez le site Web de la Bibliothèque de Brossard à l'adresse suivante : <http://www.ville.brossard.qc.ca/biblio/>).

## ■ Organisation d'activités

Ce comité, en collaboration avec la bibliothécaire responsable du projet, s'occupera de l'organisation d'activités. De façon générale, les membres décideront eux-mêmes de leur niveau de participation, une participation qui sera davantage liée aux thèmes, au déroulement général, aux règles du jeu, etc. Jusqu'à présent, nous devons mentionner que ce sont les membres du Conseil des Ados eux-mêmes qui ont organisé les activités puisque ce comité n'existe pas encore. La fréquence des rencontres sera intimement liée à la quantité d'activités que les membres du comité désirent organiser. Vers la fin de chaque saison, ils évalueront le succès ou le manque de succès des activités réalisées. Ils s'appuieront ces résultats pour proposer des activités pour l'année suivante. Le Conseil choisira par la suite des activités parmi les propositions du comité.

### ■ Promotion des livres

Les membres de ce comité se pencheront sur les moyens à mettre en œuvre pour faire la promotion de la lecture. Ils devront poser et répondre à certaines questions, telles : qu'est-ce qui les intéresse, eux? Est-ce que cela intéresse aussi les autres? Qu'est-ce qui va motiver les non-lecteurs à devenir des lecteurs? Ils développeront ainsi diverses méthodes qui les aideront dans leur nouvelle mission d'ambassadeurs du livre et de la bibliothèque.

### ■ Bulletin d'information du Conseil

Afin de se faire connaître et de tenir les gens au courant de ce qu'il fait, le

Conseil des Ados produira un petit bulletin d'information qui sera principalement distribué aux usagers de la bibliothèque, aux conseillers municipaux et à quelques intervenants jeunesse (enseignants et animateurs dans les écoles). Ils ont choisi de le faire sur un format simple (8" par 11 pouces, recto verso, sur feuilles couleurs) et selon une fréquence saisonnière. Une fois que le site Web sera lancé, le bulletin sera probablement disponible en format numérique. Le contenu sera plutôt simple : il s'agit de faire état des activités du Conseil et des comités et d'annoncer les projets à venir. Le comité du bulletin s'occupera de la mise en page et du recueil des articles à insérer. Ces tâches demanderont donc très peu de temps.

### ■ Environnement

Les membres du Conseil étant soucieux de l'environnement, ils ont décidé d'ajouter ce comité dont le rôle sera d'organiser des activités afin de sensibiliser la communauté à cette importante question.

Au moment d'écrire cet article, 24 adolescents se sont inscrits dans au moins un comité et certains se sont inscrits dans sept comités. Il y a de bonnes chances que ces derniers abandonnent quelques-uns des comités dans lesquels ils se sont inscrits, peut-être même tous... Nous le saurons avec le temps. Pour donner une idée de l'âge de ceux qui s'impliquent : parmi ces jeunes, 13 ont 12 ans, trois ont 13 ans, deux ont 14 ans, trois ont 15 ans et une a 16 ans.

Chaque comité est présidé par un, deux ou trois membres du Conseil, ce qui assure un lien avec le reste du Conseil. Chaque décision, chaque proposition et chaque suggestion des comités seront entérinées par les membres du Conseil des Ados.

### ■ Activités réalisées

Déjà, le Conseil des Ados a offert plusieurs activités aux adolescents :

### ■ Conférence-atelier sur la recherche d'emploi

La première activité offerte depuis la création du Conseil a été une conférence sur la recherche d'emploi d'été. Nous avons invité le Carrefour Jeunesse Emploi La Pinière à venir présenter aux jeunes les différentes étapes d'une recherche d'emploi : curriculum vitae, entrevue, recherche, etc. On a remis plusieurs documents aux jeunes. Un peu plus de cinquante adolescents sont venus assister à la conférence, une participation beaucoup plus élevée que prévue. Les commentaires recueillis auprès d'eux ont été très positifs; ils souhaitent la reconduite d'une telle activité. Ils ont aussi mentionné leur intérêt pour des ateliers plus pratiques que théoriques.

### ■ Club Lecto-Ados, juin à août 2005

Les membres du Conseil ont choisi le nom du club. En fait, devant la difficulté de trouver quelque chose qui plaise et qui soit attrayant, l'animatrice proposa quelques noms, parmi lesquels « Club Lecto-Ados ». Le nouveau club de lecture thématique pour la saison estivale était né.

Puisque le club des plus jeunes portait sur le thème de l'espace, on leur a suggéré de faire de même et de s'en choisir un de plus. Finalement, deux thèmes n'étaient pas suffisant pour eux : trop restrictif, ont-ils dit. Trois thèmes furent donc choisis par le Conseil : le Moyen Âge; l'espace et la technologie; les journaux intimes. Ils ont également décidé de donner des noms de groupes pour chacun des thèmes. Ainsi, les adolescents ont pu choisir parmi trois groupes de lecture : les chevaliers de la littérature, station lecture et secrets d'une vie. À chacun de ces groupes correspondait une longue liste de livres parmi lesquels ils pouvaient faire leur choix. Malgré le peu de publicité, 20 jeunes se sont inscrits, plusieurs dans deux groupes de lecture et certains dans les trois.

Au cours de l'été, les membres du club ont eu l'occasion de participer à des rencontres de discussion, à des représenta-

tions de films et à un match d'improvisation. Ils pouvaient aussi participer à un concours de résumés et faire des quiz de lecture écrits. Il n'y a pas eu un très grand taux de participation à ces activités et il est difficile de savoir pour quelles raisons. Le club a été instauré à la dernière minute, si l'on peut dire, la publicité n'a pas été très bien rendue dans les écoles (fin de l'année et examens) et les journaux locaux n'ont pas diffusé tous les communiqués pour ces activités. Nous avons remarqué que le meilleur moyen de diffuser nos activités auprès des adolescents était par le biais des écoles. Elles sont donc nos meilleures alliées pour atteindre les adolescents.

Le 23 août 2005, lors de la cérémonie de clôture du club Lecto-Ados et du Club TD pour les plus jeunes, les membres du Conseil des Ados ont présenté une petite pièce de théâtre, « La petite sirène », que l'une des membres a adaptée au thème de l'espace. Les plus jeunes et leurs parents ont beaucoup apprécié le spectacle. Plusieurs prix de participation ont été remis pendant la soirée.

### ■ Club de Lecture Ados Brossard, octobre 2005 à juin 2006

Suite à la demande des membres du Conseil des Ados, on a créé un autre club de lecture dont le fonctionnement diffère. Pour eux, un club où ils sont tous obligés de lire le même livre est plutôt ennuyant. Au sein du nouveau club, les membres peuvent donc lire ce qu'ils veulent.

Lors des rencontres, qui ont lieu une fois par mois pendant l'année scolaire, ils discutent entre eux des différentes lectures qu'ils ont faites pendant le mois, autant les livres qu'ils ont aimés que ceux qu'ils n'ont pas aimés. Ils veulent établir des listes de suggestions du mois qui seront affichées sur le babillard situé dans le secteur ados de la bibliothèque. Le conseil désire également mettre en place un forum en ligne où les ados pourront faire des suggestions de lecture et publier des résumés de leurs lectures. À la première réunion du club, en octobre 2005, quatre membres étaient



L'un des groupes de musique de la Soirée Musique et Cocktail, novembre 2005

présents (sur cinq inscriptions). En discutant avec ceux qui se sont inscrits, il nous a semblé que l'information n'ait pas été très bien diffusée dans leurs écoles. Ils ont découvert l'existence du club à la bibliothèque, grâce aux affiches. Selon les membres du Conseil, la grève du personnel dans les écoles a fait en sorte que ce type d'activités n'est plus publicisé par les enseignants et le personnel, mais d'autres facteurs s'ajoutent sans doute pour expliquer la faible participation des adolescents.

### ■ Chasse aux personnages

Pour souligner la semaine des bibliothèques publiques, le Conseil des Ados a organisé une activité où les participants, en équipe, devaient retrouver, à l'intérieur de la bibliothèque, différents personnages de la littérature, puis répondre à des questions menant à un trésor. Il y avait deux types de questions : les premières portaient sur la bibliothèque; les secondes étaient en fait des indices pour trouver le personnage suivant. En outre, les équipes devaient trouver les personnages dans un ordre précis pour réussir le parcours. Chaque membre de l'équipe gagnante a reçu une bonbonnière et quelques-unes, plus petites, ont été tirées au sort parmi les autres participants. Vingt-et-un adolescents ont participé à la chasse, alors que neuf membres du Conseil et deux de leurs amis jouaient les rôles d'animateurs et les personnages. Tous, participants et organisateurs, ont aimé l'expérience.

### ■ Lancement du Conseil

Pour se faire connaître davantage, en novembre 2005, le Conseil des Ados a organisé une soirée cocktail pour les adolescents dans la salle d'animation de

la Bibliothèque de Brossard. À cette occasion, les membres du conseil désiraient faire quelque chose de spécial, quelque chose qui ne serait pas ennuyant et qui leur ressemblerait. Le lancement officiel des Amis de la Bibliothèque de Brossard leur avait paru quelque peu ennuyant, les discours trop longs. Ils trouvaient également que « lancement » était un terme peu attrayant. Puisqu'on n'attire pas des abeilles avec du vinaigre, ils ont choisi l'appellation « soirée musique et cocktail »! Cette soirée a eu lieu un soir où la bibliothèque n'est pas ouverte pour ses activités régulières.

Ils ont invité deux groupes de musique composés d'adolescents. Ces derniers ont offert de magnifiques prestations musicales et ont ainsi donné un air de fête adolescente à la soirée. Les membres du Conseil se sont présentés et ont présenté leurs projets pour l'année (donc les comités pour lesquels on recrutait) ainsi qu'un calendrier des activités. Bonbons, chocolat, hors-d'œuvre, jus, boissons gazeuses et fruits coupés furent servis. Environ 100 jeunes et quelques parents étaient présents

Lors de cette soirée, un journaliste d'un journal local s'est présenté et a interviewé les membres du Conseil : ils lui ont dit à quel point ils étaient contents de la création du Conseil des Ados de Brossard et de l'ouverture dont la bibliothèque faisait preuve à leur égard! Nous en sommes heureux aussi : ils s'intègrent à la communauté et ils acquièrent de nouvelles expériences de vie. Pour les membres des groupes de musique aussi, ce fut une belle expérience. Il s'agissait de leur première représentation devant public. Les parents des musiciens nous ont fait part de leur joie de voir et d'entendre autre chose que des pratiques pour le moins bruyantes. Ils étaient heureux et satisfaits de voir que la bibliothèque ait offert cette chance à leurs enfants.

### ■ Activités à venir

Les activités suivantes n'ont pas encore eu lieu au moment d'écrire ce texte. Pour

la plupart, elles n'ont pas été testées. Toutefois, le Conseil des Ados les ayant lui-même choisies, on peut espérer qu'elles fonctionnent.

### ■ Soirées ciné-ados à la bibliothèque

Pendant l'été, très peu d'adolescents ont participé aux différentes représentations, sauf la dernière à la toute fin de l'été. Nous avons posé comme hypothèse que cela était dû aux vacances. Le Conseil a alors décidé de tenter sa chance de nouveau en offrant une soirée cinéma strictement réservée aux ados. Les représentations ont lieu à toutes les trois ou quatre semaines. Ce sont les membres du Conseil qui ont choisi les films présentés : *Hitch*, *Les quatre fantasques*, *Une promenade inoubliable*, *La Matrice*, *X-Men 2* : *Unis*, *Les boys* et *Le pacificateur*. Les représentations se font en alternance les jeudis soirs à 18 h 30 et les samedis à 14 h.

### ■ Improvisation

Les joutes d'improvisation sont très populaires auprès des adolescents dans la région. Ainsi, comme ils ont aimé l'expérience l'été dernier, ils désirent reconduire l'activité. Trois membres du Conseil ou des comités sont juges et arbitres tandis que les autres participent avec d'autres adolescents. Les juges préparent les thèmes d'improvisation et une arène est dessinée par terre avec du ruban gommé. Et c'est parti pour une saine compétition! Les amis, les parents et les autres adultes sont invités à venir encourager les participants.

### ■ Concours de poésie

Le concours de poésie ayant bien fonctionné il y a deux ans, les membres du Conseil étaient d'accord pour le reconduire cette année. Ils ont décidé que les juges, comme la fois précédente, seraient des adultes, mais qu'il y aurait aussi parmi eux au moins un membre du Conseil. Pour ce concours, nous demandons normalement la collaboration des écoles : les enseignants font écrire des poèmes aux élèves dans le cadre de leurs

cours et les soumettent par la suite à la bibliothèque.

Pour souligner le concours, une Soirée Poésie aura lieu en avril, pendant laquelle on remettra des prix aux lauréats. Le Conseil a décidé d'en faire une soirée avec lectures de poèmes plutôt que d'en faire une simple période de remise de prix et de prise de photo. Tous, petits et grands, seront invités à venir assister à la soirée.

### ■ Ateliers et conférences

Pour faire différent, il y aura également quelques activités ponctuelles. Tout d'abord, le Conseil organisera une journée spéciale de la bande dessinée où les adolescents seront invités à venir découvrir le monde de la BD. Puis, une conférencière, Sylvie David Poirier, artiste, viendra leur parler du Moyen Âge et de cet art qu'était l'écriture des livres sur parchemin. Elle dévoilera également ses outils et quelques-unes de ses œuvres.

Deux autres activités spéciales attendront les adolescents au printemps : activité découverte du Tarot et atelier de fabrication d'accessoires en ruban adhésif en toile ("duct tape"). La première activité consiste simplement à faire connaître davantage les cartes diseuses d'avenir. Dans la seconde, nous allons fabriquer des portefeuilles avec du ruban adhésif en toile. Le Conseil a également choisi d'inviter quelques personnes, auteurs, artistes ou autres professionnels. Petit fait intéressant : les adolescents préfèrent avoir des ateliers (avec invités ou non) plutôt que d'assister tout simplement à une conférence où l'on fait « juste écouter quelqu'un parler de sa vie », comme ils le disent eux-mêmes.

### ■ Visite de la bibliothèque et en librairie pour les membres du Conseil

Prochainement, les membres du Conseil visiteront le côté administratif de la bibliothèque de Brossard. Ils rencontreront les chefs de service qui vont leur expliquer leur travail et le fonction-

nement de leur département. Puis, ils visiteront le service aux collectivités d'une librairie. À cette occasion, ils discuteront avec les libraires et connaîtront un autre aspect de l'acquisition des documents. Ils découvriront ainsi le « chemin de vie d'un livre » dans une bibliothèque et acquerront une vue d'ensemble de la gestion d'un service de bibliothèque. Les membres du Conseil ont très hâte de faire cette visite : le côté non-visible de la bibliothèque les intrigue et ils désirent en apprendre davantage sur ce lieu qu'ils aiment beaucoup.

### ■ Le deuxième volet : L'aide aux devoirs

Le projet pilote démarré par une jeune universitaire s'est poursuivi une deuxième année (la subvention a permis le soutien de cette activité). Des périodes d'aide aux devoirs se sont tenues de façon hebdomadaire les jeudis de 16 h 30 à 18 h. Au total, plusieurs jeunes ont pu recevoir de l'aide puisque nous comptons 109 présences pour cette période. Près de 14 bénévoles se relayaient pour offrir de l'aide à d'autres jeunes, environ six ou sept à la fois chaque semaine, supervisés par la coordonnatrice. Celle-ci s'occupe, entre autres, de jumeler un bénévole avec un jeune selon le niveau scolaire et la langue parlée. Des manuels de mathématiques pour chaque niveau sont mis à leur disposition pendant l'activité.

Au début de l'année scolaire, une période de recrutement de bénévoles a eu lieu. Nous demandions aux jeunes qu'ils aient réussi leurs mathématiques de 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> secondaires. De plus, ils ont passé un petit test de mathématiques pour évaluer leurs connaissances et leurs compétences dans cette matière. Cette année, comme nous avons un peu moins de bénévoles, nous poursuivons le recrutement auprès des écoles. Tout comme pour les autres activités, nous utilisons les communiqués dans les journaux locaux, des affiches dans la bibliothèque et dans les écoles ainsi que des contacts directs avec certaines

personnes-clés dans les écoles pour faire la publicité de ce volet, pour le recrutement et pour l'activité elle-même.

Trois périodes de révision de fin d'année ont été offertes en juin 2005 pour les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaires, soit une période par niveau. Cela fut très apprécié par les adolescents.

L'activité a repris le 22 septembre dernier, toujours les jeudis de 16 h 30 à 18 h. On remarque déjà une grande demande de la part des jeunes, tant et si bien que certains sont devenus des utilisateurs réguliers.

### ■ Conclusion

L'implantation des deux volets du projet a été réussie. En effet, en ce qui concerne le premier volet, tous les membres du Conseil des Ados sont enthousiastes et motivés. Ils sont heureux de pouvoir s'impliquer dans la bibliothèque et, surtout, de pouvoir faire partie du processus de décision les concernant. Ils sentent que la bibliothèque s'intéresse à eux et qu'elle désire prendre en considération leurs besoins. Elle est à leur écoute et ils le savent. Pour le second volet, soit l'aide aux devoirs, la demande est présente et les jeunes apprécient grandement cette aide. De fait, depuis septembre 2005, il y a un peu plus de participants que de bénévoles.

Le Conseil est devenu un petit forum d'expression pour les jeunes, mais le site Web qu'ils vont mettre en place dans les prochains mois permettra d'en créer un plus grand. Le Conseil est également devenu une plateforme d'apprentissage autant pour les jeunes que pour les bibliothécaires. En effet, ils apprennent à nous connaître, à s'investir dans des projets pour la communauté et à développer de nouvelles compétences. De notre côté, nous apprenons également à les connaître, à nous ouvrir davantage et à mettre sur pied des services qui répondent réellement à leurs attentes.

Quant aux jeunes qui participent aux différentes activités, ils semblent satisfaits

et contents. Certains parents ont même affirmé qu'ils considèrent positivement ces activités mises en place pour les adolescents.

Les jeunes qui ont participé aux différentes activités étaient généralement âgés entre 11 et 15 ans. Tout en continuant à desservir les jeunes de cette tranche d'âge, le Conseil devra se pencher sur la question des 15 à 17 ans : il faudra leur trouver des activités et des projets attrayants.

Quoique le taux de participation soit faible, cela peut changer avec le temps. Jusqu'à présent, les adolescents étaient habitués à ce qu'il n'y ait pas ou peu de services pour eux dans la bibliothèque. À mesure que se mettent en place les différentes activités, il est probable que l'information se diffuse entre eux et qu'ils en viennent d'eux-mêmes à se renseigner sur les activités ou les projets s'adressant à eux à la bibliothèque. Pour

l'instant, nous en sommes encore à aller les chercher là où ils sont, c'est-à-dire dans les écoles. Avec le temps, la bibliothèque apprendra à connaître le type d'activités qui fonctionne, les meilleurs moments pour les tenir, leurs attentes face à bibliothèque, bref : de quelle façon rendre la bibliothèque plus attrayante à leurs yeux.

## Bibliographie

Braun, Linda W. 2002. *Teens.library : Developing Internet Services for Young Adults*. Chicago: American Library Association.

Honnold, RoseMary. 2003. *101+ Teen Programs that Work*. New York: Neal-Schuman.

Jones, Patrick. 1998. *Connecting Young Adults and Libraries: A How-to-do-it Manual*. New York: Neal-Schuman.

Jones, Patrick. 2002. *New Directions for Library Service to Young Adults*. Chicago: American Library Association.

Honnold, RoseMary. *The Who, What, Where, When, Why and How of Managing a Teen Advisory Board*. <http://www.cplrmh.com/tab.html> (consulté en février 2005)

Matte, Lisa. *Libraries and Teen Advisory Groups*. <http://www.jervislibrary.org/yaweb/TAGs.html> (consulté en février 2005)

Search Institute. *40 Developmental Assets*. <http://www.searchinstitute.org/assets/forty.html> (consulté en février 2005)

Young Adult Library Services Association. *TAGS - Teen Advisory Group Site : Helping Teens Make their Mark on Libraries*. <http://www.ala.org/ala/yalsa/tags/tags.htm> (consulté en février 2005)



# ROSCODOC



**La Compagnie de Restauration de Documents Inc.**



La seule entreprise au Canada à vous offrir une véritable chambre de lyophilisation sous vide à grande capacité (freeze-drying) pour la restauration de vos livres, documents, papiers, radiographies, manuscrits et matériel informatique endommagés par l'eau, le feu, la fumée ou la moisissure.

**SERVICE D'URGENCE  
24 HEURES**

**514-931-7789 • 1 800 86-ROSCODOC**

**www.ROSCODOC.com**

225 Lindsay, Dorval, QC H9P 1C6 • Téléphone: 514-931-7789  
Fax: 514-931-2494 • Courriel: [rosco@roscodoc.com](mailto:rosco@roscodoc.com)

# Le consortium TAL : un modèle novateur

**Hélène Larouche**

MBSI

Directrice de la Bibliothèque

Bibliothèque Saint-Jean

Université de l'Alberta,

Campus Saint-Jean

helene.larouche@ualberta.ca

Étant donné que les projets de concertation se trouvent actuellement à l'ordre du jour de plusieurs rencontres professionnelles, le consortium TAL (The Alberta Library) présente plusieurs caractéristiques qui suscitent la curiosité chez les professionnels de l'information. Voici une description des services et des activités de ce consortium pouvant servir d'inspiration pour la mise sur pied d'autres modèles de collaboration, qu'ils soient de facture similaire ou différente. Une accessibilité accrue de tous les citoyens à l'information est une condition essentielle à une société bien informée.

Le modèle de consortium albertain peut sembler unique parce qu'il réunit différents types de bibliothèques (« multi-type library consortium », en anglais). En effet, les modèles québécois sont d'appellation « mono-type » parce qu'ils sont composés de bibliothèques de même genre. Le Regroupement des bibliothèques gouvernementales du Québec (RIBG), les Bibliothèques publiques du Québec (BPQ), la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ)<sup>1</sup> et le Regroupement des centres régionaux de services aux bibliothèques publiques (RCRSBP) sont les exemples les plus connus.

En plus de gérer un catalogue collectif informatisé (CUBIQ), le RIBG offre un service gratuit de prêt entre bibliothèques, assure la formation du personnel et négocie avec les fournisseurs de certaines bases de données au nom des bibliothèques membres. À la fin des années 1980, les BPQ de la région de Québec ont effectué des achats regroupés de vidéos et de fournitures afin de réaliser des économies et d'offrir un plus grand choix à leur clientèle. Le regroupement des CRSBP, avec son catalogue collectif et sa centrale de catalogage, constitue un autre modèle de consortium québécois. La CREPUQ, elle, offre la réciprocité d'emprunt pour les étudiants fréquentant des universités québécoises et participe au programme pancanadien d'abonnements aux ressources en ligne.

D'autres consortiums « monotypes » à l'origine de projets aussi intéressants

qu'inspirants mériteraient aussi d'être soulignés, mais ne font pas l'objet de cet article. C'est notamment le cas de Novanet, en Nouvelle-Écosse, qui regroupe des bibliothèques d'institutions postsecondaires et qui a élaboré des projets de formation continue, de référence en ligne et de développement de tutoriels. Il en va de même pour les regroupements d'universités qui offrent le prêt réciproque aux étudiants désirant utiliser d'autres bibliothèques universitaires, par exemple la CREPUQ, les institutions universitaires de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba membres de COPPUL (Council of Prairie and Pacific University Libraries)<sup>2</sup> et celles des provinces maritimes membres de CAUL/CBUA (Conseil des bibliothèques universitaires de l'Atlantique)<sup>3</sup>.

Au cours des années 1990, l'Université Laval et le RIBG ont uni leurs efforts dans le but de négocier des licences visant l'accès à la base de données Lexis-Nexis. Ces tentatives de mise sur pied d'un consortium « multi-type » ont été vaines à cause de la complexité et de la longueur des négociations simultanées avec plusieurs ministères, sans parler de la nouveauté que représentait cette situation pour l'Université Laval, habituée à négocier différemment.

Un survol des projets entrepris à l'extérieur du Québec révèle l'existence de consortiums regroupant différents types de bibliothèques. La rationalisation des efforts et le partage des ressources comptent parmi les objectifs de ces

---

## *The TAL Consortium: An Innovative Model*

*Several aspects of The Alberta Library (TAL) consortium are of interest to information professionals; joint action is currently a focal point of several projects being discussed within the context of professional exchanges. The following is a description of the consortium's activities as well as the services it offers and it is hoped that this information will be useful in developing other collaborative models. The goal of a well-informed society can only be achieved by ensuring better access to information for all individuals.*

**Tableau 1 - Consortiums de bibliothèques « multi-type »**

<b>Lithuanian Research Library Consortium</b> (2001) <a href="http://www.lmba.lt/apie/angl/eindex.htm">http://www.lmba.lt/apie/angl/eindex.htm</a>
<b>Central New York Library Resources Council</b> (1967) <a href="http://clrc.org/about/about.shtml">http://clrc.org/about/about.shtml</a>
<b>The Greater Cincinnati Library Consortium</b> (1985?) <a href="http://www.gclc-lib.org/">http://www.gclc-lib.org/</a>
<b>Manitoba Library Consortium Inc.</b> (2000) <a href="http://www.mlcinc.mb.ca/index.html">http://www.mlcinc.mb.ca/index.html</a>
<b>The Michigan Library Consortium</b> (1974) <a href="http://www.mlc.lib.mi.us/about/index.html">http://www.mlc.lib.mi.us/about/index.html</a>
<b>Saskatchewan Libraries</b> (1999?) <a href="http://www.lib.sk.ca/">http://www.lib.sk.ca/</a>
<b>The Southwest Florida Library Network</b> (1992) <a href="http://www.swfln.org/about/mlc.html">http://www.swfln.org/about/mlc.html</a>
<b>The Tampa Bay Library Consortium</b> (1979) <a href="http://www.tbtc.org/about/about.shtml">http://www.tbtc.org/about/about.shtml</a>
<b>UNILINK</b> (Australie - 1978) <a href="http://www.unilink.edu.au/index.htm">http://www.unilink.edu.au/index.htm</a>
<b>COOL</b> (Consortium of Ontario Libraries) - 1998 <a href="http://www.sols.org/resourcesharing/coolcpa/whatiscool.htm">http://www.sols.org/resourcesharing/coolcpa/whatiscool.htm</a>

consortiums, ce qui facilite l'émergence de programmes de formation continue (Manitoba, Saskatchewan), la rotation des collections de livres parlants, de DVD et de vidéos (Ontario), la numérisation de journaux (Manitoba) de même que la négociation collective de licences d'abonnements aux bases de données ou aux ressources électroniques (Saskatchewan). Aux États-Unis, on retrouve The Tampa Bay Library Consortium et The Greater Cincinnati Library Consortium, des modèles identiques à celui de l'Alberta. L'Australie nous fournit un autre exemple de ce type d'organisation avec UNILINK (voir le Tableau 1).

Le consortium TAL a vu le jour à la suite de coupures budgétaires importantes durant les années 1980-1990. Les bibliothèques albertaines voulaient alors explorer de nouvelles façons de faire et trouver des mécanismes de collaboration

qui diminueraient la pression sur les budgets et les coûts d'opération. Elles cherchaient donc des moyens de mettre en commun et de partager les ressources issues de différents types de bibliothèques. Le personnel des bibliothèques impliquées s'est réuni afin de penser à de nouvelles pratiques et les mettre en place. Voici les principaux résultats de ces réflexions.

## Au sujet de TAL

TAL est un consortium provincial de bibliothèques dont les membres travaillent en collaboration à la promotion universelle, à la démocratisation et à l'accès libre aux ressources disponibles dans les bibliothèques. Créée en 1997 par la communauté

bibliothéconomique de l'Alberta, TAL a pour but de faciliter et d'appuyer les différents projets de partage des ressources au sein des bibliothèques membres.

## Les membres

Le consortium est composé de 279 bibliothèques publiques, universitaires, collégiales, techniques, gouvernementales et spécialisées ainsi que de regroupements de bibliothèques (voir le Tableau 2).

## Financement

TAL reçoit son financement par l'entremise des cotisations recueillies par les bibliothèques membres et de subventions provenant des organismes suivants : Alberta Community Development (qui soutient aussi les bibliothèques publi-

ques), Alberta Education (ministère responsable de l'enseignement aux niveaux primaire et secondaire), Alberta Advanced Education (ministère responsable de l'enseignement postsecondaire) et Industrie Canada. Au cours des dernières années, le Fonds de diversification de l'Ouest (FDO) et le Bill and Melinda Gates Foundation ont financé des projets spécifiques. Par exemple, le FDO et Industrie Canada ont défrayé l'accès à l'Internet dans les bibliothèques publiques et la mise en place de l'infrastructure du réseau APLEN (The Alberta Public Library Electronic Network).

## Partenariats

TAL collabore avec Alberta Community Development à la consolidation du réseau APLEN. Ce dernier offre l'accès Internet à l'ensemble des bibliothèques publiques qui en font partie, une condition essentielle à l'expansion et au développement de projets futurs : une fois les bibliothèques branchées, il est plus facile en effet de développer des projets de collaboration, de mise en commun et de partage des ressources. Plus de 300 bibliothèques en milieu rural bénéficient ou ont bénéficié de ces appuis financier et technologique.

Récemment, TAL et Alberta Education ont négocié l'accès à des bases de données et à des ressources en ligne pour tous les enseignants, les étudiants, les élèves et les parents par l'entremise de The Online Reference Centre (ORC). L'ORC, qui a aussi son pendant francophone (Le Centre de ressources en ligne, ou CRL), constitue la porte d'entrée pour accéder à pas moins de onze ressources en ligne. Ainsi, les enseignants et les élèves ainsi que les parents dont les enfants fréquentent des écoles francophones ou d'immersion peuvent consulter gratuitement, sur place ou à distance, Biblio Branchée, Repère et l'Encyclopédie Hachette multimédia Pro. On y trouve également des ressources gratuites telles que L'Encyclopédie canadienne et Notre mémoire en ligne. Les familles ressortent aussi gagnantes de cette entente,

puisque celle-ci garantit l'accès à des ressources fiables lorsque vient le temps des devoirs à la maison. Il est à noter que les licences ont été négociées uniquement en fonction des besoins des élèves du primaire et du secondaire et ne s'étendent pas au niveau postsecondaire<sup>4</sup>.

## Programmes et projets

### Achats regroupés

Grâce à la négociation de licences communes visant l'accès aux ressources électroniques, un plus grand nombre de bibliothèques membres en bénéficient. De plus, chacune des bibliothèques est en mesure d'offrir à l'ensemble de ses usagers un nombre plus important de ressources. En effet, le regroupement de partenaires augmente le pouvoir d'achat des parties impliquées. Le principal défi consiste alors à choisir des ressources électroniques qui répondent autant aux besoins des petites bibliothèques rurales qu'à ceux des bibliothèques spécialisées. Les résultats en termes de quantité et de qualité témoignent cependant de la pertinence des efforts consentis. Qui plus est, personne n'est contraint de se rendre dans un grand centre pour consulter ces ressources (voir le Tableau 3).

### Développement professionnel

Un programme de formation continue portant sur l'utilisation efficace des technologies est en place depuis 1997. Le congrès annuel, mieux connu sous le nom de Netspeed<sup>5</sup>, alterne entre les villes de Calgary et d'Edmonton. Cet événement automnal, qui réunit une variété de participants provenant de différents milieux, se consacre à l'évolution des technologies ainsi qu'à leurs applications dans le milieu des bibliothèques. D'autres sessions thématiques s'organisent tout au long de l'année selon les sujets à l'ordre du jour.

### TAL Online

TAL Online désigne le catalogue collectif répertoriant les collections des

Tableau 2 - Liste des membres de TAL en date du 13 octobre 2005

#### Bibliothèques universitaires

Athabasca University Library  
University of Alberta Libraries  
University of Calgary Library  
University of Lethbridge Library

#### Bibliothèques publiques

Airdrie Public Library  
Calgary Public Library  
Edmonton Public Library  
Fort McMurray Public Library  
Fort Saskatchewan Public Library  
Grande Prairie Public Library  
Lethbridge Public Library  
Medicine Hat Public Library  
Red Deer Public Library  
St. Albert Public Library  
Strathcona County Library

#### Bibliothèques collégiales

Alberta College of Art and Design Library  
Grande Prairie Regional College Library  
Grant MacEwan Community College Library  
Keyano College Library  
Lakeland College Library  
Lethbridge Community College Library  
Medicine Hat College Library  
Mount Royal College Library  
Nazarene University College Library  
NorQuest College Library  
Northern Alberta Institute of Technology (NAIT) Library  
Northern Lakes College  
Olds College Library  
Portage College Library  
Red Deer College Library  
Southern Alberta Institute of Technology Library  
St. Mary's University College Library

#### Bibliothèques régionales

Chinook Arch Regional Library System  
Marigold Library System  
Northern Lights Library System  
Parkland Regional Library  
Peace Library System  
Shortgrass Library System  
Yellowhead Regional Library

#### Bibliothèques spécialisées

Banff Centre: Paul D. Fleck Library and Archives  
Legislature Library

#### Consortium

NEOS Library Consortium

#### Province d'Alberta

Alberta Community Development, Libraries, Community and Voluntary Sector Services Branch

#### Membres affiliés

Alberta Association of College Librarians [AACL]  
Alberta Association of Library Technicians [AALT]  
Alberta Library Trustees Association [ALTA]  
Alberta Public Library Administrators Council [APLAC]  
Canadian National Institute for the Blind [CNIB]  
Library Association of Alberta [LAA]

279 bibliothèques membres du consortium. Il comprend plus de 25 millions de titres. On y trouve non seulement des renseignements se rapportant à l'état des collections, mais aussi une variété d'options de recherche. À titre d'exemple, il est possible d'y chercher uniquement des articles de périodiques. L'utilisateur peut également personnaliser ses paramètres de recherche afin de limiter les résultats à certaines collections ou cibler les bibliothèques susceptibles de détenir des ressources pertinentes selon les sujets de la recherche<sup>6</sup>.

### ■ La carte TAL (TAL Card)

La carte TAL permet à l'utilisateur membre « en règle » d'une bibliothèque participante d'emprunter des documents directement à partir de n'importe quelle bibliothèque faisant partie du réseau. Concrètement, cela signifie qu'un citoyen abonné à sa bibliothèque publique et qui a payé sa cotisation de base peut obtenir une carte lui permettant d'emprunter jusqu'à cinq documents de chacune des bibliothèques membres du consortium, où qu'elles se trouvent en

province. Les frais associés aux livres perdus sont pris en charge par le consortium. De plus, les livres peuvent être retournés dans n'importe quelle bibliothèque participante.

Le processus d'obtention de la carte est assez simple : une personne abonnée à une bibliothèque municipale (ou à une bibliothèque d'organisation) et détenant une carte valide doit se présenter à sa bibliothèque et demander qu'on lui émette une carte TAL. Cette carte est une carte universelle, différente de celle de l'institution émettrice, qui comporte des informations sur l'emprunteur, telles que son nom et la date d'échéance de son abonnement.

L'utilisateur doit présenter sa carte TAL au personnel de la bibliothèque à laquelle il désire emprunter. Le personnel préposé au prêt ajoute alors un code à barres et inscrit l'utilisateur en précisant qu'il s'agit d'un abonné TAL. De cette façon, les paramètres appropriés régissant les modalités de prêt s'appliquent à son profil et il n'a pas à payer de frais supplémentaires. Évidemment, le respect des politiques en vigueur garantit les privilèges rattachés à cette carte.

### ■ « Ask a Question »

Le service « Ask a Question » est un service collaboratif de référence en ligne. Les bibliothèques publiques et collégiales unissent leurs ressources humaines, documentaires et technologiques pour offrir ce service. Les utilisateurs peuvent poser une question à n'importe quelle bibliothèque participante et obtenir une réponse en 48 heures. Un coordonnateur s'assure de la qualité des réponses et de la formation adéquate des répondants. En 2002, le service a répondu à 6 473 649 demandes, résultat assez remarquable en regard de la population de l'Alberta, qui était alors de 2 993 638 habitants<sup>7</sup>.

### ■ Visunet

Le programme Visunet se destine aux personnes vivant avec une déficience visuelle. Ce service, rendu possible grâce à la participation de l'Institut canadien pour les aveugles (INCA), leur offre la possibilité de recevoir des livres parlants, des livres, des albums pour enfants et des partitions musicales en braille, des textes électroniques, des journaux et des revues ainsi que des films et des vidéos adaptés. La plupart des ressources disponibles, cependant, sont en anglais.

### ■ Semaine des bibliothèques

Le consortium TAL profite de la Semaine des bibliothèques, en octobre, pour promouvoir la variété des services offerts par l'ensemble des bibliothèques, en insistant sur le message suivant : au-delà des rôles traditionnellement reconnus, les bibliothèques sont des lieux vivants et indispensables dans la vie du citoyen. C'est aussi l'occasion d'organiser différentes activités de formation pour les bibliothécaires et les parents, en lien avec l'utilisation sécuritaire de l'Internet par les jeunes, dans les écoles et les bibliothèques publiques. C'est aussi un moment privilégié pour faire la promotion du Lois Hole Library Legacy Program, établi dans le but de solliciter des dons pour le développement des collections et des services.

**Tableau 3** - Liste des bases de données dont TAL a négocié les licences pour l'ensemble des bibliothèques membres participantes.

Academic Search Elite (EBSCO)
AGRICOLA (EBSCO)
ALT Health Watch (EBSCO)
Business Source Elite (EBSCO)
Canadian Literary Centre (EBSCO)
Canadian Newsstand (Micromedia)
CPI.Q (GALE)
Canadian Reference Centre (EBSCO)
Clinical Pharmacology (EBSCO)
ERIC (EBSCO)
Expanded Academic Index (GALE)
General Reference Centre GOLD (GALE)
Health Source Consumer (EBSCO)
Health Source Nursing/Academic (EBSCO)
MasterFILE Premier (EBSCO)
MEDLINE (EBSCO)
Regional Business News (EBSCO)
Psychology & Behavioral Sciences (EBSCO)
Associations Unlimited or Contemporary Authors (GALE)

## Prix de reconnaissance

Les divers projets de collaboration mis de l'avant par The Alberta Library permettent d'augmenter et d'améliorer l'accès à l'information pour tous les citoyens de l'Alberta, peu importe l'importance relative de leur communauté ou de leur bibliothèque. À ce titre, les membres du personnel de TAL ont reçu la Médaille commémorative du Jubilé de Sa Majesté la Reine Elizabeth II<sup>8</sup>. Cette médaille reconnaît les citoyennes et citoyens canadiens qui ont contribué, de façon exceptionnelle et exemplaire, au mieux-être de leur collectivité ou du Canada dans son ensemble, et dont l'engagement soutenu va bien au-delà de ce qu'on pourrait raisonnablement attendre d'un travail salarié ou d'une action bénévole. En 2002, The Alberta Library a aussi reçu le prix « LibraryNet Best Practices Award » d'Industrie Canada pour son projet de catalogue collectif TAL Online<sup>9</sup>. Finalement, le premier ministre Ralph Klein a décerné au consortium TAL le « 2003 Premier's Award of Excellence » pour souligner son caractère novateur et son rayonnement auprès de tous les Albertains (*Connecting Albertans to a World of Information Through Public Libraries*).

## Conclusion

Le consortium TAL est un modèle de partenariat qui mérite d'être connu. Celui-ci offre des avantages certains autant au public qu'aux professionnels de l'information parce qu'il leur permet d'unir leurs expertises et de partager leurs connaissances. Au lieu de limiter les projets de collaboration aux réseaux de bibliothèques homogènes, il facilite l'intégration de plusieurs genres de bibliothèques. Les projets qui surgissent alors rejoignent un plus grand nombre de citoyens. Ceux-ci peuvent se prévaloir d'un accès à un vaste éventail de services et ce simple choix leur donne le sentiment de bénéficier d'un grand privilège. Finalement, les prix et les récompenses remis au cours des ans pour souligner la qualité du projet

donnent de la notoriété à l'organisation auprès des instances politiques, alors plus réceptives lors de la présentation des demandes de subventions.

## Notes

1. CREPUQ. 2005. *Conférence des recteurs et des principaux des Universités du Québec* [<http://www.crepucq.qc.ca/>]
2. COPPUL. 2005. *Council of Prairie and Pacific University Libraries* [<http://www.coppul.ca/index.html>]
3. CAUL/CBUA. 2005. *Council of Atlantic University Libraries / Conseil des bibliothèques universitaires de l'Atlantique* [<http://www.caul-cdbua.ca>]
4. Centre de référence en ligne. Vous pourrez découvrir une panoplie de ressources à cette adresse (il existe un accès pour les invités) : <http://learnalberta.ca>.
5. The Alberta Library. 2005. *Netspeed Conference* [<http://www.thealbertalibrary.ab.ca/netspeed/index.html>]
6. The Alberta Library. 2005. *The Alberta Library Online* [<http://www.talonline.ca/searchalberta/index.jsp>]
7. Alberta Government. Community Development. 2005. *Library Statistics* [[http://www.cd.gov.ab.ca/building\\_communities/public\\_library/statistics/statistics/index.asp](http://www.cd.gov.ab.ca/building_communities/public_library/statistics/statistics/index.asp)]
8. Gouverneur général du Canada. 2005. *La Médaille commémorative du jubilé de Sa Majesté la reine Elizabeth II* [<http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/special/jubile/f-medal-program.htm>]
9. Industrie Canada. 2005. *Prix des meilleures pratiques décerné à la Bibliothèque de l'Alberta pour son catalogue provincial en ligne* (communiqué de presse) [<http://www.ic.gc.ca>]

# ARGUS

## fait appel à vous!

Le comité de rédaction recherche activement des collaborateurs pour participer au développement de la revue, c'est-à-dire au choix des orientations et des sujets, à la recherche d'auteurs et à la relecture des textes.

## Joignez-vous à notre équipe dynamique!

Soyez à l'affût des tendances et des sujets d'actualité de notre profession!

## Développez vos réseaux!

Si vous êtes intéressé, contactez-nous via le secrétariat de la CBPQ à

**info@cbpq.qc.ca**

ou au

**(514) 845-3327**



# REGARD

Le logiciel de gestion des bibliothèques et des centres de documentation

- Personnalisation de l'affichage
- Recherche Web et réservations en ligne
- Envois de courriels (avis de retard, lettre...)
- Gestion de documents électroniques (texte, photo, URL, etc.)
- Z39.50
- Importation/exportation de fichiers compatibles avec le format MARC
- Thésaurus et fichiers d'autorité intégrés
- Gestion de succursales et de catalogue collectif

## Adaptable aux milieux

- Scolaire
- Collégial
- Municipal
- Spécialisé
- Etc.

Service à la clientèle  
(514) 251-3730  
[www.grics.qc.ca](http://www.grics.qc.ca)



Technologies au service  
de l'éducation



# Le 32<sup>ème</sup> congrès de l'Asted

Gaston Bernier

gastonbernier@assnat.qc.ca

Les rencontres annuelles des associations professionnelles sont devenues d'importantes entreprises. Elles drainent une proportion importante de leurs adhérents, de nombreuses activités s'y déroulent de manière synchrone, des exposants y proposent leurs produits, certains dirigeants en profitent pour faire du recrutement, les administrateurs en poste font leurs rapports et se soumettent au contrôle des membres. En somme, le congrès est une occasion de croiser ses pairs, d'échanger avec eux, de se faire une idée des tendances et de l'évolution du domaine et des pratiques, de reconnaître les mérites des meilleurs parmi les siens. Et pour les associations, l'activité est une source importante sinon essentielle de revenus.

Le 32<sup>e</sup> congrès de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation a eu lieu à Montréal du 9 au 12 novembre 2005.

Le thème en était : « Innover au quotidien : pratiques et réussites ». La formule est accrocheuse à deux égards : d'abord, on met l'accent sur l'innovation, une exigence passée dans les mœurs, pourrait-on dire; ensuite, on oriente les projecteurs vers des réussites. Mais on reste les pieds sur terre en gardant à l'esprit la quotidienneté des prestations et des pratiques souvent prosaïques qui sont le lot du milieu. Avec un thème aussi polymorphe, on comprend le succès d'affluence de la rencontre annuelle.

Mais le mérite des organisateurs ne s'arrête pas là. Ils ont aussi réussi à identifier des conférenciers et des spécialistes, des portes-étendards et des représentants de la garde montante et à les inviter à la

rencontre. On risque inévitablement d'oublier des intervenants mais on ne peut que souligner la présence cette année de mesdames Monique Charbonneau, Isabelle Charuest, Michèle Hudon, Josée Blanchette et Lise Bissonnette, de messieurs Jean-Pierre Côté, Jean Payeur, Pierre Assouline, Jean-Marie Borzeix et Gary Price.

Le grand nombre de conférenciers (plus d'une quarantaine) et le déroulement simultané des séances et des ateliers techniques, pratique devenue habituelle dans presque tous les congrès d'importance, oblige souvent les participants à faire des choix douloureux, qu'on qualifie même de « dramatique » sous l'influence de l'anglais. Heureusement qu'ils ont parfois « congé de choix » et qu'on les invite indistinctement à des séances plénières : celles au cours desquelles mesdames Charbonneau et Bissonnette ont pris la parole, la présentation roborative de deux blogueurs (J. Blanchette et P. Assouline). Il faut dire que le temps consacré aux plénières et celui partagé entre des réunions simultanées a été sensiblement le même (neuf heures contre 10), si on ne prend pas en compte la journée organisée par la Bibliothèque nationale, les activités de nature sociale et celles reliées à la tenue de l'exposition.

S'il est périlleux d'essayer de rappeler le nom des nombreux spécialistes qui se sont adressés aux congressistes, il l'est bien davantage de tenter de résumer une cinquantaine d'heures de conférences (séances plénières et séances simultanées) et de discussions ou échanges. On en retiendra au moins une constatation : les moyens techniques dont dispose le monde contemporain de la documentation, et présentés au cours des trois jours, sont sans commune mesure avec ceux sur lesquels on pouvait compter dans le passé. Les communications électroniques et leur polyvalence,

la multiplication des supports documentaires et l'amélioration continue des moteurs de recherche tant en puissance qu'en raffinement décuplent le « pouvoir » et les possibilités des bibliothécaires, de leurs collègues techniciens et de l'ensemble de leurs collaborateurs. Cependant, cette heureuse évolution ou révolution ne semble pas affecter leur mission essentielle ni leur raison d'être. Par ailleurs, il y a lieu de noter les interventions du journaliste René Vézina et de madame Monique Charbonneau portant sur le concept et le phénomène de l'innovation.

Les congrès actuels des associations professionnelles, « inondés » d'activités diverses, laissent peu de place à une réunion pourtant essentielle et même statutaire : l'assemblée générale des membres. Celui de novembre dernier ne constitue pas une exception : l'assemblée annuelle a duré en tout et pour tout entre 60 et 90 minutes. Les rapports, distribués à l'avance, ont été adoptés en un tournemain et souvent globalement. Idem des états financiers. Peut-être est-ce le signe que l'Asted, à l'instar des associations sœurs, est bien dirigée et bien administrée. On notera par ailleurs la minceur des propositions présentées et adoptées. Le phénomène n'est pas nouveau et il se répète d'une année à l'autre depuis une décennie ou deux. On remercie, et cela est tout à fait justifié, les organisateurs du congrès et les établissements qui ont libéré leurs employés à cette fin. Cette année, les membres ont exprimé le souhait que la salle de la collection patrimoniale de la Bibliothèque nationale soit baptisée « salle Georges-Cartier » en l'honneur de celui qui en fut le premier directeur et, précédemment, le héraut et le défenseur. On peut souhaiter que les membres ou même des regroupements gardent à l'esprit, à longueur d'année, le bien-fondé de telles initiatives ou pressions, qu'ils reviennent au

« militantisme » documentaire d'antan et qu'ils peaufinent textes et stratégies afin d'influencer le milieu lui-même et les autorités scolaires, municipales et gouvernementales.

On peut se demander, quelques mois après le congrès – on prend l'habitude de dire « après l'événement » sous l'influence de l'anglais – ce qu'il en reste. Il serait de mise de faire l'inventaire de la pochette ou du cabas original distribué aux congressistes et réalisé sous l'égide de l'Association des bibliothèques publiques du Québec [une livraison de Entre les lignes, l'imposant programme 2005-2006 de la Société pour la promotion de la science et de la technologie, le catalogue des publications du Cercle de la Librairie (Paris), la liste des participants, environ 500 au départ, des dépliants publicitaires ou d'information, sans compter ce que chacun aura récolté à la visite des stands des exposants (45 selon la liste publiée dans le bulletin du 9 novembre) et rapporté chez soi, les bulletins quotidiens, etc.]. Un jour sans doute, un anthropologue se penchera sur ces artefacts de la vie associative.

Des activités qu'on pourrait qualifier de périphériques ou extraordinaires ont pris place au cours des trois jours. D'abord, le congrès a été l'occasion de souligner le mérite de quelques membres. Cette année, l'Association a remis le prix « leadership et innovation en gestion de l'information » à Hélène Larouche de la University of Alberta pour la réalisation d'un cours en ligne sur la recherche en bibliothèque. Le prix des bénévoles a été attribué à mesdames Louise Guy et Corinne Laloum, co-présidentes du comité d'organisation du congrès. Puis, il faut souligner l'importance des séances organisées par la section des bibliothèques de la santé, lesquelles se sont déroulées en matinée et en après-midi le 11 novembre. Le comité de rédaction de Documentation et bibliothèque a tenu une réunion sur place et on a planifié les sommaires des cinq ou six livraisons à venir. Enfin, l'Asted a facilité la tenue de la sixième rencontre des Exemplaires (regroupement na-

tional des retraités de la documentation), lesquels, avec quelques heures d'avance sur l'assemblée générale, ont adopté une proposition recommandant une reconnaissance des mérites de Georges Cartier, décédé en 1994.

L'atmosphère générale de la rencontre a été des plus chaleureuses. Il semble que le courant a bien passé entre les dirigeants et les membres, entre la génération montante et la garde descendante, entre les conférenciers et les participants et, tout uniment, entre l'ensemble des collègues. On a accueilli avec chaleur le nouveau directeur de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, monsieur Jean-Michel Salaün. On aura noté également la présence du président de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, monsieur Benoît Ferland, un habitué de l'Association et du milieu documentaire, et de madame Payette, présidente de l'Association des bibliothèques publiques du Québec.

Somme toute, on peut espérer que les congressistes ont bien mis en pratique les conseils de madame Mary Ellen Bates dont, à point nommé, on reproduisait un court texte dans le premier bulletin du congrès : assister au plus grand nombre d'ateliers possible, se fixer comme objectif de parler à cinq ou six collègues par jour, visiter dix exposants durant le congrès et, enfin, prendre une journée, une fois revenu au bureau, pour écrire des messages aux personnes rencontrées.

Les conseils de madame Bates ignorent malheureusement les absents, ceux qui ne se sont pas inscrits à une rencontre. Or, à ces derniers, il faut rappeler que les textes s'ajoutent au corpus des actes antérieurs imprimés, ceux que monsieur Jean-Rémi Brault avait indexés (Index des actes des congrès de l'Asted, 1974-1993) et ceux qui sont consultables à distance. Au demeurant, il faut souligner que, règle générale, les conférenciers eux-mêmes se font un devoir d'ache-miner textes et exemplaires à qui en fait la demande.



Corporation des bibliothécaires  
professionnels du Québec  
Corporation of Professional Librarians of Quebec

## Répertoire des membres

La CBPQ vous offre maintenant un accès en ligne au répertoire de ses membres!

Le répertoire, réservé aux membres de la CBPQ, offre une recherche par nom, par région, par milieu de travail et par organisme. Il est mis à jour toutes les semaines, ce qui permet de consulter les informations les plus récentes. Chaque membre peut également modifier les informations le concernant via Internet.

Une version du répertoire, en format PDF et mise à jour annuellement, est aussi disponible pour impression pour les membres seulement. Cette nouvelle formule remplace le répertoire imprimé, dont la dernière parution date du premier trimestre de 2003.

Pour consulter le répertoire, taper l'adresse suivante :

[www.cbppq.qc.ca/services/  
rep\\_membres.html](http://www.cbppq.qc.ca/services/rep_membres.html)



## Un milieu spécialisé en art canadien actuel : le Centre d'information Artex

**Isabelle Jameson**

Bibliothécaire jeunesse, Bibliothèque interculturelle, Ville de Montréal

**Élise Martin**

Bibliothécaire professionnelle, Rivière-du-Loup

**Stéphanie Smith**

Bibliothécaire, Bibliothèque de Beaconsfield

À vis à tous les amateurs de l'art et à tous les bibliothécaires susceptibles d'être interrogés sur l'art canadien : en plein cœur du centre-ville de Montréal se trouve une ressource inestimable et méconnue du grand public. Il s'agit du Centre d'information Artex, situé, depuis 1996, au 460, Sainte-Catherine Ouest, espace 508.

Ce centre fut fondé en 1980 par deux artistes, Angela Grauerholz (photographe et graphiste) et Anne Ramsden (vidéaste et conceptrice d'installations, œuvres créées pour un milieu et un contexte en particulier), ainsi qu'une historienne de l'art, Francine Périnet. Il s'agissait, en fait, d'une librairie spécialisée en art actuel canadien et d'un service de distribution de livres d'art contemporain. Afin de répondre au mandat de diffusion qu'elles s'étaient données, les fondatrices mirent sur pied, dès 1981, un centre de documentation. Celui-ci est reconnu depuis 1986 par le Conseil des Arts du Canada comme organisme de soutien national aux arts

visuels. Le Conseil des Arts du Canada est d'ailleurs l'un des trois principaux donateurs qui soutiennent financièrement cet organisme à but non lucratif (OBNL) géré par un conseil d'administration (les deux autres sont le Conseil des arts de Montréal ainsi que le Conseil des arts et des lettres du Québec).

Alors que les années 80 furent des années prospères pour le milieu des arts, les années 90 ont, pour leur part, amené plusieurs coupures dans les programmes de subventions. Artex, tributaire des subventions qu'il reçoit, faillit donc fermer ses portes. En plus de la librairie et du centre de documentation, Artex fonda une maison d'édition. À ce jour, seuls le centre de documentation et la maison d'édition demeurent sous l'égide d'Artex.

### Missions et objectifs d'Artex

En tant que centre d'information, Artex s'est donné pour mandat de

collectionner et de diffuser l'information relative à tous les aspects des arts visuels canadiens contemporains. Pour se faire, il s'est doté d'une mission tripartite de documentation, de recherche et de diffusion.

En ce qui a trait au centre de documentation, il a également dû définir son propre mandat. Celui-ci consiste à « Offrir les ressources nécessaires à la poursuite de recherches documentaires dans le champ des arts visuels contemporains compris dans la période allant de 1965 à aujourd'hui ». Quatre objectifs généraux sont associés à cette mission :

- Développement d'une collection de documents en arts visuels contemporains;
- Développement et acquisition d'outils de recherche documentaire;
- Mise en place d'un service de référence public;
- Mise en disponibilité d'un équipement d'appoint permettant la consultation et la reproduction des documents et outils de recherche.

Deux restrictions encadrent ces objectifs :

- Rassembler une collection exhaustive de catalogues d'expositions concernant les arts visuels contemporains canadiens;
- Assurer aux chercheurs l'accès sur place à un corpus de publications fondamentales, particulièrement en art contemporain canadien.

Ces énoncés ont donc amené le centre de documentation à développer une collection exhaustive et hétéroclite dans un champ de création très spécifique.

L'équipe du centre de documentation se compose de deux bibliothécaires (« Spécialistes de l'information »), John Latour et Felicity Tayler, qui s'occupent principalement du développement des collections et de la référence, d'une bibliothécaire système, Cécile Lointier<sup>1</sup>, responsable des bases de données, du site Web, du réseau et du comptoir à l'accueil, ainsi que d'un documentaliste,

Grégory Kunz, qui s'occupe de l'accueil de première ligne, du tri et du classement de la documentation. Des stagiaires et des étudiants bénévoles se joignent à l'équipe occasionnellement.

## Collection

La priorité du centre de documentation est avant tout de rassembler l'ensemble des catalogues canadiens et ceux portant sur les arts visuels canadiens. Comme le mentionne Louise Déry, membre du conseil d'administration d'Artexte, dans un texte décrivant le centre sur le site de la Société des musées québécois (SMQ), la grande partie de sa collection est « acquise » par « dépôt légal<sup>2</sup> », c'est-à-dire que les éditeurs ou ceux qui produisent les documents (catalogues, cartons d'invitations, communiqués de presse, opuscules...) expédient d'eux-mêmes un exemplaire du document produit à Artexte.

À la suite de la réception de ces documents, qui seront tous conservés, le centre de documentation prépare des dossiers documentaires, soit des chemises ou des boîtes, sur des artistes, des galeries d'art, des mouvements artistiques... Artexte possède notamment une somme importante de catalogues d'expositions. L'ensemble de cette information est repérable à partir d'une base de données bibliographique maison accessible sur le Web.

La collection d'Artexte se démarque par sa spécialisation, l'originalité et la rareté de certains de ses documents, qui ne sont généralement pas conservés ailleurs. Et s'ils le sont, ils ne sont pas indexés et, par conséquent, difficilement repérables. Le centre de documentation rend accessibles ses documents uniquement pour la consultation sur place. En ce qui concerne les services offerts, sa priorité est incontestablement la référence et le service au public. Artexte a ainsi développé différents outils pour rendre cette précieuse mine d'informations sur l'art canadien accessible au public, notamment un site Web et des bases de données.

## Site Web

Le site Web d'Artexte<sup>3</sup> constitue un élément de visibilité important pour ce centre d'information ainsi qu'un outil précieux pour tous les passionnés d'art actuel canadien. Le site est esthétiquement bien présenté, il projette une image contemporaine du centre de documentation. L'utilisateur peut notamment y consulter la liste des dossiers d'artistes auxquels il a accès. De plus, Artexte met à la disposition du public trois bases de données accessibles sur son site Web. Il s'agit de la base de données bibliographiques maison, la base de données Art public et le répertoire des organismes canadiens en art contemporain.

## Base de données bibliographiques

Le catalogue bibliographique d'Artexte constitue une base de données descriptive des livres et des catalogues d'expositions que possède le centre de documentation. Cet outil de recherche fut conçu par Artexte, en 1986, afin de permettre la recherche avancée dans ses collections. Elle en constitue en quelque sorte son catalogue principal. Elle comprend les descriptions de plus de 16 000 documents sur l'art contemporain. Comme nous le mentionnions précédemment, l'originalité de ce catalogue réside dans le fait qu'il indexe des documents qui le sont rarement ailleurs et offre des résumés pour tous les documents de plus de 10 pages.

## Base de données Art public

Quant à elle, la base de données Art public est issue du Projet Art public, une initiative de Rose-Marie Goulet, artiste, et d'Artexte. Elle répertorie plus de 1000 œuvres d'art publiques permanentes ou éphémères, qui ont existé ou existent encore, depuis 1964, au Québec, ainsi que quelques-unes au Canada. Malheureusement, depuis la fin d'une importante subvention, le développement de cette base se fait au ralenti. Ceci

est la triste réalité des OBNL culturels, qui dépendent du bon vouloir gouvernemental en matière de culture.

## Publications

Par ailleurs, depuis 1999, le centre de documentation a publié trois éditions du *Répertoire des publications en art contemporain canadien*, qui recense l'ensemble de la documentation produite sur l'art contemporain canadien reçue au centre par « dépôt ». Grâce à ce répertoire, Artexte encourage de véritables relations de collaboration avec le milieu. À titre d'exemple, certaines revues ou galeries d'art vont lui remettre gratuitement un exemplaire de tout ce qu'ils produisent bi-annuellement en échange d'une publicité dans le répertoire et d'un recensement de leurs publications. De façon régulière, Artexte publie également un bulletin d'information présentant les nouveautés et les actualités du centre, ainsi que des dossiers thématiques.

## Projets spéciaux

Le 21 juin 2004, Artexte a annoncé sa participation au *Navigateur urbain*<sup>4</sup> produit par la Division de la géomatique de la Ville de Montréal. Ce « navigateur » permet la visualisation sur Internet d'une image cartographique de la ville sur laquelle le visiteur trouve divers renseignements utiles. Et désormais, grâce à un lien vers la base de données Art public d'Artexte, un usager peut explorer la ville et être amené à découvrir des œuvres d'art publiques à accès libre et gratuit.

Le Centre met aussi de l'avant des projets spéciaux dont l'objectif est d'encourager l'interprétation du matériel documentaire sur l'art contemporain et, ainsi, de poser un regard critique sur les pratiques artistiques. Il participe également, bien que ces activités ne constituent pas une priorité pour lui, à l'organisation de colloques, d'expositions et de conférences dans le domaine de l'art. Ayant développé de nombreux

liens avec le milieu artistique, le Centre se fait un devoir d'être à l'écoute de ses besoins et de répondre à ceux-ci en tout premier lieu. Il participe d'ailleurs activement aux activités émanant de ce milieu en collaborant à divers projets et manifestations. Le centre est également membre du RCAAQ (Réseau des centres d'artistes autogérés du Québec), s'identifiant ainsi clairement au milieu qu'il dessert et au sein duquel il évolue. Ainsi, Artex, en plus d'être au service de la communauté artistique sur le plan informationnel, agit en tant qu'acteur dans le milieu de l'art actuel et participe à son développement.

## Clientèles

Le centre de documentation Artex dessert une clientèle hétérogène allant de l'amateur d'art occasionnel au chercheur. Un rapport produit sur la fréquentation du centre de 1997 à 2000 souligne que 97 % de la clientèle d'Artex provient de la province de Québec, dont 83 % de Montréal même. Seulement 1,28 % des usagers proviennent des autres provinces du Canada alors que 1,48 % d'entre eux viennent d'Europe. En 2004, environ 50 % des usagers étaient des étudiants, principalement des universitaires, alors que l'autre moitié était composée d'artistes et de professionnels. Ceux-ci s'intéressent notamment à l'art visuel, à l'histoire de l'art et à la muséologie. En 2003, le nombre d'individus s'étant rendus chez Artex est estimé à 2 200. En plus des usagers qui se déplacent au centre, Artex possède également une clientèle qui fait des demandes à distance, que ce soit par téléphone, par courrier ou par courrier électronique. De 1997 à 2000, 45,9 % des requêtes à distance provenaient de la région de Montréal; 21,4 % d'ailleurs au Québec; 12,2 % d'ailleurs au Canada; 8,16 % de l'Europe; 4,08 % des États-Unis et 1,02 % de l'Amérique du Sud. Enfin, de décembre 2003 à novembre 2004, 40 905 personnes ont visité le site Web d'Artex, ce qui démontre l'intérêt que suscite l'information colligée par ce centre de documentation.

## Conclusion

Le Centre d'information Artex constitue sans contredit une ressource unique dans le domaine des arts contemporains canadiens. Il a su mettre sur pied des outils précieux pour faciliter la recherche à ses différents utilisateurs, qu'il s'agisse de ses bases de données ou de son répertoire. Par ailleurs, son site Web a certainement permis à Artex de rejoindre davantage de passionnés d'art contemporain canadien.

Toutefois, il est dommage que les passants, rue Sainte-Catherine Ouest, ne sachent pas davantage que l'édifice numéro 460 abrite un centre unique qui offre des ressources et un service inestimables. Aucune publicité ou signalisation sur la rue n'annonce la présence et l'accessibilité au grand public d'un tel centre. C'est la raison pour laquelle Artex planifie présentement de grands changements pour son centre d'information : des démarches pour un prochain déménagement sont notamment en cours. Avec le déménagement de plusieurs galeries hors des murs du 460 Sainte-Catherine Ouest (un mouvement dû à l'augmentation du coût des loyers<sup>5</sup>), l'emplacement du Centre d'information est de moins en moins stratégique. Un nouveau projet a donc été initié par Artex, Vidéographe (qui possède également un centre de documentation spécialisé en vidéo d'art) et Vox (un centre d'artistes spécialisé en images et en photographies) : il associe d'autres organismes et vise la relocalisation dans un nouvel édifice qui réunirait divers services sous un même toit, quelque part au centre-ville de Montréal. Ce projet d'envergure donnerait une visibilité certaine à ces organismes.

Nous souhaitons à Artex un nouveau pignon sur rue qui lui permettrait de rayonner encore davantage et, par le fait même, d'offrir une meilleure diffusion de l'art contemporain canadien et une meilleure connaissance de tous ses artistes.

## Notes

1. Rédactrice en chef d'Argus
2. Société des musées québécois. *Musées, art contemporain et recherche : dites ARTEX !* <http://www.smq.qc.ca/publicspec/references/choixobserv/fiches.phtml/publicspec/references/choixobserv/archives/2002.phtml?RECNO=4750234> (consulté le 1er novembre 2004)
3. [www.artex.ca](http://www.artex.ca)
4. [www.navurb.com](http://www.navurb.com)
5. Voir à ce sujet l'article de Bernard Lamarche dans *Le Devoir*, 13 juillet 2004, p. B8. L'auteur y explique comment en sont venus à déménager trois des cinq principales institutions qui logeaient au 460, soient les centres d'artistes Skol (déménagé au 372, Sainte-Catherine Ouest, Édifice Belgo), La Centrale (déménagé au 4296 Saint-Laurent) et Dare-dare (qui sera un centre itinérant, déménageant ses pénates au gré des projets d'intervention en milieu urbain). Ne reste plus que Vidéographe, un centre de distribution, de diffusion et de documentation spécialisé en vidéo

## Bibliographie

- Artex. 2004. *Le répertoire des publications en art contemporain canadien*. Montréal : Éditions Artex, 280 p.
- Artex. 2002. *Bulletin 1 à 5*. Montréal : Centre d'information Artex, octobre, n.p.
- Artex. 1997. *Politique d'acquisition de documents*. Montréal : Centre d'information Artex, 13 p.
- Artex. 2002. « Artex : une ressource pour l'art contemporain », *Muse*, septembre / octobre, pp. 19-20.
- Artex. 2002. « Notes sur l'art public pouvant servir à une enquête future », *Espace*, no 59, printemps, pp. 33-38.

- Baillargeon, Stéphane. 2002. « Artexite répertorié l'art public », *Le Devoir*, 11 janvier, p. B7.
- Cossette, Patrick. 1997. « Le libraire spécialisée et le syndrome du BBO ; un auto-examen enfin disponible », *Documentation et bibliothèque*, vol. 43, no 2, pp. 101-103.
- Couëlle, Jennifer. 1996. « Commerciale, la Catherine ? », *Le Devoir*, 5 septembre, p. B8.
- Cron, Marie-Michèle. 1995. « Même Attila fait la librairie Artexite », *Le Devoir*, 20 janvier, p. B8.
- Dumais, Robin. 2002. « Du catalogage de couche jetable, ou comment se faire surprendre pas l'art contemporain... », *Le Bulletin des étudiants de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information*, vol. 19, no 3, p. 11.
- Dumont, Monique. 1997. « Les bibliothèques spécialisées : expertise et actions à l'aube du xx<sup>e</sup> siècle », *Documentation et bibliothèque*, vol. 43, no 2, pp. 57-63.
- Francoeur, Régine. 1997. « Les dossiers documentaires de la Médiathèque du Musée d'art contemporain de Montréal », *Documentation et bibliothèque*, vol. 43, no 3, pp. 149-151.
- Hébert, Natasha. 2002-2003. « Mémoire publique : entre le permanent et l'éphémère », *Espace*, no 62, hiver, pp. 27-31.
- Kurler, Aophie; Laplante, Audrey. 2001. « Une bibliothèque spécialisée qui se distingue », *Argus*, vol. 30, no 3, pp. 35-37.
- Lamarque, Bernard. 1999. « Le répertoire d'Artexite », *Le Devoir*, 16 décembre, p. B8.
- Lamarque, Bernard. 2004. « Centres d'artistes : la fin des complicités », *Le Devoir*, 13 juillet, p. B8.
- Lamarque, Lise. 1995. « L'art du catalogage », *Le Devoir*, 22 novembre, p. A6.
- Lattier, Élodie. 2000. *Profil de la clientèle du centre de documentation*. Montréal : Centre d'information Artexite.
- Léger, Danielle. 1996. « Le Centre d'information Artexite : médi(t)ation autour du catalogue d'exposition et de la francophonie », *Art Libraries Journal*, vol. 21, no 3, pp. 34-39.
- Société des musées québécois. 2004. *Musées, art contemporain et recherche : dites ARTEXE !* Page consultée le 1<sup>er</sup> novembre. Adresse URL : <http://www.smq.qc.ca/publicspec/references/choixobserv/fiches.phtml/publicspec/references/choixobserv/archives/2002.phtml?RECNO=47502394>

## PROCHAINES FORMATIONS OFFERTES PAR LA CBPQ

### • 17 mars 2006 - *Les collections vidéographiques et le droit d'auteur*

**Objectifs:** Réfléchir sur les enjeux particuliers posés par la gestion des collections vidéographiques sur le plan de la gestion bibliothéconomique et du droit d'auteur; acquérir des connaissances et des pistes de travail pour faciliter l'acquisition, la gestion, la circulation et la préservation de ces collections; se familiariser avec les défis et difficultés posés par les formats multiples, les changements de technologies et de standards (vidéo, DVD, etc.)

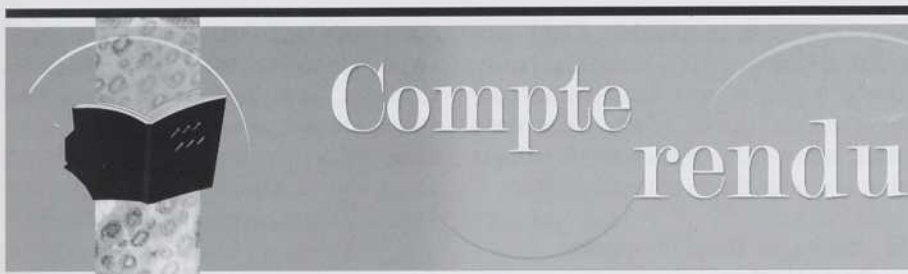
### • 24 mars 2006 - *Le service à une clientèle difficile*

**Objectifs:** Approfondir ses techniques de service à la clientèle plus particulièrement auprès des clients difficiles; répondre spécifiquement aux difficultés rencontrées par le participant dans le cadre de son travail; dresser le profil de réussite et identifier les faiblesses à corriger.

### 31 mars 2006 - *Développement des collections: la littérature jeunesse dans tous ses états: la choisir, la classer, l'animer et la défendre*

**Objectifs:** Connaître les incontournables en littérature jeunesse (lecteurs avancés et adolescents); se familiariser avec les ressources disponibles pour la sélection; schématiser les profils éditoriaux de quelques éditeurs participants; améliorer la diffusion et l'animation d'un fonds jeunesse (classification, animation et clubs de lecture); réfléchir sur deux dossiers politiques d'actualité: l'arrimage entre la bibliothèque scolaire et la bibliothèque municipale; la Coalition en faveur des bibliothèques scolaires.

Vous pouvez consulter le programme des formations et vous inscrire en ligne sur le site Web de la CBPQ à l'adresse suivante: [www.cbpq.qc.ca/formation\\_continue/fc\\_2005-2006/fc\\_2005-2006.html](http://www.cbpq.qc.ca/formation_continue/fc_2005-2006/fc_2005-2006.html)



**Crawford, Walt. 2003. *First have something to say : writing for the library profession*. Chicago : American Library Association, 141 p.**

**Audrey Attia**

bibliothécaire pour SOLIDAGE, Groupe de recherche Université de Montréal - Université McGill sur les services intégrés pour les personnes âgées  
Bibliothèque de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal  
audattia@yahoo.ca

Dans *First Have Something to Say*, l'auteur américain Walt Crawford nous présente sa perception de l'écriture dans le monde de l'information-documentation. Auteur et éditeur prolifique au style informel, parfois irrévérencieux et engagé, Walt Crawford a écrit ou coécrit 14 ouvrages et plus de 300 articles et chroniques sur les bibliothèques, la technologie, les médias, l'édition et l'informatique. Il est maintenant analyste senior au Research Libraries Group en Californie.

Pour lui, une chose est certaine : il existe des bibliothécaires et professionnels de l'information qui ont quelque chose à dire, mais qui n'ont pas osé franchir le pas pour l'écrire. C'est d'abord à eux qu'il s'adresse en exposant les raisons pour lesquelles on devrait décider d'écrire au sein de sa profession, mais également comment aborder le monde de l'édition, quel médium choisir, quel type de texte écrire, bref : de quelle façon commencer. Il s'adresse également à ceux qui ont déjà publié quelques textes et les invite à aller plus loin : comment trouver sa voix, son style, gérer sa carrière d'auteur, trouver son domaine de prédilection... et comment gérer le succès (car oui, cela arrive aussi dans notre milieu!).

Ce livre contient un index et une courte bibliographie. Il propose en annexe une liste de périodiques en ligne, de bulletins et de « weblog » ainsi que des principaux éditeurs américains spécialisés dans le domaine de la bibliothéconomie et des sciences de l'information. Attention cependant, ce livre n'est pas une liste de recettes infaillibles pour bien écrire et percer en tant qu'auteur dans le domaine : Walt Crawford nous explique dès le début qu'il n'existe pas une seule façon mais différentes stratégies possibles et, surtout, que chacun devra trouver sa propre voie. Il parle de son expérience en tant qu'auteur et éditeur et expose ce qu'il a progressivement appris. Si certaines remarques tiennent simplement du bon sens, l'auteur contribue cependant à démystifier le monde de l'édition et la vision qu'il en a est pleine de bonnes idées.

## Morceaux choisis

### ■ Pourquoi écrire?

Pour l'auteur, la meilleure raison d'écrire est d'avoir quelque chose à dire, à partager, quelque chose à transmettre que les autres, nos collègues, nos pairs, aimeraient lire. Si écrire pour l'argent est le but le plus stupide dans le domaine de

la bibliothéconomie, la célébrité et la gloire ne sont pas loin derrière. Écrire pour la promotion ou la reconnaissance est certes légitime, mais ne saurait être l'unique raison. Différentes raisons peuvent pousser un professionnel à écrire. Par exemple : publier les résultats d'une recherche, faire une revue de littérature sur un sujet, vouloir apporter dans le domaine des sciences de l'information des réflexions, des techniques ou des concepts provenant d'autres domaines, rendre compte d'un nouveau produit, d'un nouveau service ou de leur amélioration, faire le compte-rendu d'une conférence ou d'un livre inspirant, compléter un sujet qui n'a pas été bien traité et sur lequel on pense pouvoir faire mieux, etc. Dans chacun des cas, la première raison menant à l'écriture est le fait que l'on a quelque chose à dire, que ce soit quelque chose qui n'a pas été bien exprimé jusqu'ici ou quelque chose qui n'a pas été communiqué au même public.

### ■ Trouver son style

Pour Walt Crawford, il n'y a pas une meilleure façon d'écrire qu'une autre. Nous voilà rassurés! L'important est de développer son propre style, de garder sa personnalité dans son écriture. Si cela est plus difficile dans un article académique que dans une chronique, il existe néanmoins des solutions. L'auteur donne un exemple concret : lorsque l'on prend la parole en public, nos interlocuteurs voient tout de suite notre style dans notre apparence et dans notre façon de parler. Il devrait en être de même pour l'écriture. En réalité, chacun acquiert son style bien avant d'écrire son premier texte professionnel. Certains, cependant, ont été entraînés à le supprimer pendant leurs études au profit d'une écriture académique dépouillée de personnalité. L'auteur explique qu'il faut dépasser ces acquis. Une écriture sans voix est une écriture sans vie. En tant que lecteur, reconnaissez que les textes que vous préférez sont ceux dans lesquels on perçoit la voix de l'auteur! Walt Crawford propose des pistes pour trouver sa voix et la « laisser s'exprimer », car cela n'est pas aisé, encore moins dans un article académique. L'auteur nous met en garde

contre l'excès de réécriture : à force de vouloir peaufiner son texte, on en vient souvent à supprimer les aspérités de notre personnalité et de notre créativité pour ne conserver qu'une prose parfaitement correcte sur le plan de la langue, mais neutre, impersonnelle et ennuyante. À noter cependant : exprimer sa voix ne devrait pas entrer en conflit avec les règles de grammaire ou d'orthographe d'usage. Une bonne écriture devrait rapporter, informer, expliquer ou éclairer; elle devrait débattre, synthétiser, révéler et amuser.

### ■ « Un bon éditeur est un éditeur qui médite... »<sup>1</sup>

Le monde de l'édition en sciences de l'information et en bibliothéconomie aux États-Unis est beaucoup plus ouvert qu'on ne pourrait le croire. Et de nombreux périodiques accueillent avec enthousiasme les nouveaux venus. Si je peux me permettre cette comparaison, il en est de même au Québec. De nombreux textes sont sollicités par les comités de rédaction et les éditeurs, mais une part importante des articles publiés sont des soumissions qui n'ont requis aucun premier contact.

### ■ Travailler avec son éditeur

Si, pour certains, cette étape s'apparente davantage à une confrontation, l'auteur croit au contraire qu'une judicieuse collaboration avec son éditeur est une occasion à ne pas manquer pour améliorer son style d'écriture. Le plus souvent dans notre domaine, les comités d'édition sont composés de personnes bénévoles dont l'édition n'est pas le métier. Leurs remarques sont donc basées sur leur expérience, leur savoir et leur connaissance du public. En tant qu'auteur, il faut toujours prendre pour acquis que les remarques sont faites en toute bonne foi. Si l'éditeur ne comprend pas un passage de votre texte, pensez-vous que vos lecteurs le comprendront? L'auteur insiste aussi sur le fait de ne pas considérer un refus d'article comme un échec : il y a toujours moyen de retravailler un texte et de le proposer ailleurs! J'ai été particulièrement intéressée par ce chapitre qui insiste sur les avantages que l'on peut retirer d'un

bon travail avec ses éditeurs. Étant moi-même relectrice dans le comité de rédaction d'Argus, je suis bien placée pour apprécier ce travail effectué des deux côtés. Relire et être relu est très bénéfique pour la qualité finale des textes publiés.

### ■ S'engager dans un comité de rédaction

Pour ceux qui désirent réellement s'engager dans l'écriture, l'auteur suggère de participer à un comité d'édition. Il présente son expérience de travail au sein de divers comités de rédaction et définit ce qu'est « être un éditeur » dans notre domaine. Il présente différentes caractéristiques de ce travail. Tout d'abord, les membres d'un comité de rédaction ne sont pas payés; tout au plus leur offre-t-on parfois un abonnement gratuit au périodique et quelques rafraîchissements pendant leurs réunions de travail... Leur tâche principale consiste à trouver de bons auteurs et de bons articles. Ils lisent les textes proposés et suggèrent au besoin des suggestions de modification des textes en vue de leur publication. Travailler dans un comité de rédaction est un excellent moyen de faire des rencontres et de rester au fait de l'actualité dans un domaine. Rencontrer des personnalités du milieu, jouer un rôle vital dans la profession et mettre de l'avant cette forme d'implication dans son CV constituent quelques-unes des compensations intéressantes pour tout ce travail bénévole. Un chapitre incontournable pour ceux qui participent à un comité de rédaction ou qui ont l'intention de le faire.

### ■ Un livre inspirant

C'est tout d'abord le titre du livre qui m'a intrigué : *First Have Something to Say : Writing For the Library Profession*; « Un OVNI dans notre domaine! », me suis-je dit. J'ai cru tout d'abord qu'il s'agissait d'un livre critique envers la qualité des écrits dans notre secteur, affirmant sans doute que beaucoup trop écrivaient sans avoir rien à dire et qu'il était urgent de rétablir la situation. En tant que membre du comité de rédaction d'Argus, je m'étais fait un devoir de lire ce livre dès

que possible et d'en rendre compte à la communauté. Cependant, dès les premiers chapitres, j'ai pu constater qu'il ne s'agissait pas de cela. Je me suis dit que j'aurais aimé lire ce livre avant de commencer à écrire, que je n'aurais peut-être pas tant attendu avant d'oser prendre la plume.

Toutefois, l'une des faiblesses du livre tient au fait que certains chapitres sont en réalité des articles déjà publiés, ce qui donne lieu à quelques redites et rend la structure d'ensemble du livre parfois un peu chaotique. La contrepartie, c'est que l'on peut feuilleter les chapitres dans le désordre sans perdre la vue d'ensemble du livre. Le style de Walt Crawford, quant à lui, est fluide et toujours agréable à lire. Vous avez deviné pourquoi? On entend sa voix!

Je ne peux que louer un projet semblable, plutôt original dans notre domaine. À part plusieurs articles, je n'ai pas trouvé d'ouvrage aussi complet sur l'édition et l'écriture en sciences de l'information. J'ai été surprise de constater que le monde de l'édition américaine en bibliothéconomie et en sciences de l'information présente beaucoup de points communs avec la réalité québécoise et canadienne, toute proportion gardée. Je ne peux que constater avec l'auteur que la plupart des professionnels du milieu ne publient pas, ou arrêtent de publier après un ou deux articles, ce qui est dommage. Il est vrai que l'on n'a pas besoin d'écrire pour être connu dans le domaine ni pour être reconnu comme un professionnel compétent. Cependant, lorsque l'on aime écrire et produire des textes intéressants, on garde l'habitude d'écrire. Et si cela est excellent pour notre propre carrière, c'est aussi très bon pour la santé de la profession dans son ensemble. Alors si vous avez quelque chose à dire, et s'il est urgent que cela soit entendu, *First Have Something to Say* est pour vous!

### ■ Note

1. D'après *Le Chat*, personnage de la série du même nom, par le dessinateur et humoriste Philippe Geluck.

Rousseau, Lina et Robert Chiasson. 2004. *Lire à des enfants et animer la lecture : Guide pour parents et éducateurs*. Montréal : Éditions ASTED, 143 p.

Olivia Marleau

Bibliothécaire pour enfants

Bibliothèque Réginald-J-P-Dawson, Ville de Mont-Royal

olivia.marleau@ville.mont-royal.qc.ca

**B**ien qu'il n'apporte rien de révolutionnaire à l'animation du livre, cet ouvrage de référence est tout à fait pertinent pour toute personne qui désire parfaire sa façon d'animer le livre auprès de la jeunesse. Guidés pas à pas dans la mise en œuvre et la réalisation d'une animation de la lecture auprès des enfants, le lecteur se voit proposer des conseils simples, faciles et efficaces. De plus, la mise en page colorée et animée par les illustrations de Marie-Claude Favreau rend la lecture de ce document tout à fait rafraîchissante.

Fait à noter, nous n'avons pas seulement à faire à une démarche pour la réalisation d'une bonne animation de la lecture. Les auteurs amènent d'abord le lecteur à prendre conscience de l'importance du livre et de la lecture chez les jeunes. De cette façon, l'art de conter n'est plus vu comme une simple activité divertissante, mais comme une partie intégrante du développement de l'enfant. Ensuite, les auteurs nous expliquent les conditions nécessaires à la réussite d'une animation de la lecture, ce qui permet de démystifier l'animation du livre auprès des jeunes et de rendre la tâche plus amu-

sante et moins effrayante. Afin de mieux illustrer le propos, on utilise un scénario d'heure du conte divisé en sept étapes; ce dernier pourrait aussi servir de canevas aux futures animations. De nombreux exemples sont donnés afin d'aider à mieux comprendre comment peut se réaliser une session d'heure du conte. Finalement, on nous propose une banque de ressources documentaires et ludiques afin que les adultes intéressés puissent avoir un point de départ pertinent pour se lancer à l'aventure. La section de ressources Internet ne constitue toutefois pas le point fort de ce document. En effet, on peut mettre en doute la pertinence de certains liens et certains d'entre eux ne sont déjà plus valides.

Pour les animateurs, les bibliothécaires et les médiateurs du livre qui connaissent déjà bien les rudiments de l'animation du livre, cet ouvrage peut tout de même être intéressant puisqu'il met l'accent sur les bases reconnues de l'animation d'une heure du conte.

## « Les nouveaux espaces »

37<sup>e</sup> congrès annuel de la CBPQ,

du 17 au 19 mai 2006 au Centre de congrès Palace à Laval.

Les sites architecturaux, les réalités virtuelles, les réseaux de clientèles et d'intérêts : voilà des espaces conceptuels et physiques qui se sont beaucoup modifiés depuis quelques années et qui amènent les bibliothécaires à revisiter nombre des repères encadrant leur pratique professionnelle. Les nouveaux espaces sont des modules à géométrie variables, souvent superposés, avec lesquels nous vous invitons à venir jongler lors du 37<sup>e</sup> congrès de la CBPQ.

En 2006, comment les bâtiments s'articulent-ils pour accueillir les clientèles, les collections, les événements, les personnels et les nouvelles fonctions qui s'y développent? Entre les livres et les passerelles virtuelles, comment les bibliothécaires vivent-ils la transition accélérée des supports d'information? Quels défis les récentes sources d'information comme les « wiki », en perpétuelle construction, posent-elles aux professionnels de l'information? Comment ceux-ci répondent-ils aux besoins des clientèles dispersées virtuellement? Comment concilient-ils les attentes de jeunes habitués du clavier et celles d'ainés disposant de nouvelles disponibilités?

Voilà quelques-unes des questions lancées par le Comité organisateur qui, espérons-nous, vous en inspireront d'autres que vous aurez grande envie de partager en mai prochain au fil des séminaires et des ateliers qui vous sont proposés.

Pour le programme des conférences

[www.cbpq.qc.ca/congres/congres.html](http://www.cbpq.qc.ca/congres/congres.html)



en savoir plus

Bibliothèque et Archives  
nationales du Québec :

un instrument

collectif remarquable

Le 31 janvier dernier, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) est née de la fusion de la Bibliothèque nationale du Québec et des Archives nationales du Québec. Cette nouvelle institution se consacre à acquérir, à conserver et à diffuser le patrimoine documentaire publié, archivistique et filmique du Québec ou relatif au Québec.


Elle offre aussi à tous les Québécois – sur place, par Internet ou par prêt entre bibliothèques – un accès gratuit à de vastes collections universelles réunissant 4,5 millions de documents et leur propose, sur l'ensemble du territoire, les services d'une grande bibliothèque publique du XXI<sup>e</sup> siècle.

Pour en savoir plus :

[www.banq.qc.ca](http://www.banq.qc.ca)

(514) 873-1100 ou 1 800 363-9028

*Bibliothèque  
et Archives  
nationales*

Québec 

Vieux Thomas

Un peu de fatigue

BACH

à l'été

GRANDE SEDUCTION

**SDM** SERVICES  
DOCUMENTAIRES  
MULTIMÉDIA INC.

(514) 382-0895  
informations@sdm.qc.ca

www.sdm.qc.ca

# Redécouvrez SDM Maintenant plus **RAPIDE** !

**Entre 2001 et 2004, SDM a doublé sa production de notices bibliographiques**

**Près de 40 000 documents traités en 2004**

**Des délais encore plus courts en 2005**

**Contactez-nous pour un essai sans frais à Transit, le service de livraison de notices par Internet (<http://transit.sdm.qc.ca>)**

**SDM, la plus importante agence bibliographique du Québec**

Jusqu'à

**85%**

de rabais sur le prix en kiosque



Les plus **bas prix garantis**

Service d'abonnements aux membres

Abonnements à tarifs spéciaux à vos journaux et magazines préférés



Pour une description complète des publications, consultez notre site Internet au : [www.rabaiscampus.com](http://www.rabaiscampus.com)

**Les plus bas prix garantis!**

Plus de **195** titres disponibles!

**Épargnez encore plus!**

Prenez un deuxième abonnement, ou une deuxième année du même magazine, et déduisez **3\$**

du coût total de vos abonnements. Prenez **4** abonnements ou plus, et déduisez **8\$**!

les abonnements doivent être commandés simultanément.

**Plus de 20 nouveaux titres!**

De plus, visitez sur notre site Web nos nouvelles sections

• Certificats-cadeaux  
• Service d'affaires-Salles d'attente

Offre d'une durée limitée. Taxes en sus. Certains conditions peuvent s'appliquer. Les prix ou la disponibilité des produits peuvent changer sans préavis. Imprimé 01/2006.

	Quantité	Notre bas prix	Prix Kiosque
<b>• Journaux</b>			
La Presse	52 sem./7 jrs.	178,36 \$	305,21 \$
Le Devoir	52 sem./6 jrs.	195,61 \$	390,00 \$
Le Droit	56 sem./6 jrs.	184,60 \$	274,40 \$
Le Journal de Montréal (can. rég.)	52 sem./7 jrs.	135,20 \$	313,56 \$
Le Journal de Québec	52 sem./7 jrs.	195,00 \$	296,10 \$
Le Soleil	52 sem./7 jrs.	189,28 \$	293,28 \$
National Post	13 sem./6 jrs.	39,00 \$	84,76 \$
The Gazette (Montréal & banlieues)	26 sem./7 jrs.	87,26 \$	167,44 \$
The Globe and Mail	15 sem./6 jrs.	83,98 \$	112,50 \$
The Ottawa Sun	10 sem./7 jrs.	17,60 \$	42,00 \$

	Quantité	Notre bas prix	Prix Kiosque
<b>• Nouvelles &amp; Actualités</b>			
Courrier International	26 nos	105,00 \$	143,00 \$
L'actualité (avec remou. automatique)	20 nos (1 an)	33,00 \$	95,00 \$
Le Monde Diplomatique	12 nos (1 an)	59,00 \$	66,00 \$
Le Trente	10 nos (1 an)	29,95 \$	39,10 \$
L'Express	13 nos	39,95 \$	58,50 \$
Protégez-Vous (avec version Internet)	15 nos	36,95 \$	69,15 \$
Time	20 nos	19,96 \$	99,00 \$

	Quantité	Notre bas prix	Prix Kiosque
<b>• Affaires • Finance &amp; Informatique</b>			
Affaires Plus (A+)	12 nos (1 an)	17,34 \$	45,00 \$
Commerce	12 nos (1 an)	15,00 \$	51,00 \$
Entreprendre	10 nos (1 an)	24,95 \$	52,50 \$
Infopresse	12 nos (1 an)	69,95 \$	151,50 \$
Les Affaires & A+	136 nos (2 ans)	74,95 \$	329,60 \$
Québec Inc.	8 nos (1 an)	12,50 \$	23,60 \$
Business Week	27 nos	32,91 \$	187,65 \$
Fortune	26 nos (1 an)	39,50 \$	155,74 \$
PC World	12 nos (1 an)	28,50 \$	95,88 \$
Wired	12 nos (1 an)	35,40 \$	71,88 \$

	Quantité	Notre bas prix	Prix Kiosque
<b>• Maison • Décoration &amp; Jardinage</b>			
Atelier Maison	6 nos (1 an)	16,99 \$	27,00 \$
Côté Cours...Côté Jardins	6 nos (1 an)	18,99 \$	29,94 \$
Décoration Chez Soi	10 nos (1 an)	18,99 \$	43,50 \$
Decormag	10 nos (1 an)	15,00 \$	37,50 \$
Fleurs, Plantes et Jardins	9 nos (1 an)	24,95 \$	35,55 \$
La Maison du 21 <sup>e</sup> Siècle	8 nos (2 ans)	16,95 \$	39,60 \$
L'Architecture d'Aujourd'hui	6 nos (1 an)	149,95 \$	240,00 \$
Les Idées de ma Maison	10 nos (1 an)	17,09 \$	43,50 \$
Mon Chalet	4 nos (1 an)	10,43 \$	18,00 \$
Pians de Maison du Québec	8 nos (2 ans)	21,36 \$	47,60 \$
Rénovation Bricolage	9 nos (1 an)	24,69 \$	40,95 \$
Technique et Architecture	6 nos (1 an)	149,95 \$	240,00 \$

	Quantité	Notre bas prix	Prix Kiosque
<b>• Famille • Adolescents &amp; Enfants</b>			
Cool!	12 nos (1 an)	28,49 \$	48,60 \$
D-Lire	12 nos (1 an)	39,95 \$	83,40 \$
Elle Québec Girl	4 nos (1 an)	9,95 \$	14,76 \$
Enfants Québec	12 nos	15,95 \$	47,40 \$
Filles : Clin d'oeil	12 nos (1 an)	20,89 \$	47,88 \$
Full Fille	12 nos (1 an)	26,95 \$	47,40 \$
I Love English	10 nos (1 an)	39,95 \$	79,50 \$
Images Doc	12 nos (1 an)	41,95 \$	90,00 \$
J'Aime Lire	10 nos (1 an)	31,95 \$	69,50 \$
Les Belles Histoires	12 nos (1 an)	44,95 \$	120,00 \$
Les Débrouillards	12 nos (1 an)	30,95 \$	47,40 \$
Les Explorateurs	10 nos (1 an)	23,95 \$	34,50 \$
Parents	12 nos (1 an)	45,00 \$	57,00 \$
Petites Mains	6 nos (1 an)	32,00 \$	41,70 \$
Pomme d'Api	10 nos (1 an)	31,95 \$	49,50 \$
Popi	12 nos (1 an)	35,95 \$	83,40 \$
Wapiti	12 nos (1 an)	69,00 \$	83,40 \$
Youpi	12 nos (1 an)	41,95 \$	83,40 \$

	Quantité	Notre bas prix	Prix Kiosque
<b>• Mode &amp; Femme</b>			
Adorable	11 nos (1 an)	18,95 \$	46,75 \$
Atmosphères	10 nos (1 an)	69,00 \$	75,00 \$
Châtelaine	13 nos	22,97 \$	55,25 \$
Clin d'oeil	12 nos (1 an)	17,09 \$	51,00 \$
Elle Québec	12 nos (1 an)	19,95 \$	51,00 \$
Femme	10 nos	18,99 \$	42,50 \$
Femme d'Aujourd'hui	8 nos (1 an)	17,09 \$	32,40 \$
Loulou	10 nos	17,95 \$	39,50 \$
Madame	12 nos	12,00 \$	29,88 \$
Elle Canada	12 nos (1 an)	12,95 \$	42,00 \$

	Quantité	Notre bas prix	Prix Kiosque
<b>• Science &amp; Nature</b>			
Au Québec	9 nos	29,95 \$	62,55 \$
Biosphère	5 nos (1 an)	19,95 \$	ND
Ciel & Espace	12 nos (1 an)	75,00 \$	95,40 \$
Découvrir	6 nos (1 an)	25,56 \$	35,70 \$
Géo	12 nos (1 an)	67,00 \$	119,40 \$
La Recherche	11 nos (1 an)	64,95 \$	93,50 \$
National Geographic	12 nos (1 an)	59,95 \$	83,40 \$
Pays de Provence	8 nos (1 an)	49,00 \$	79,60 \$
Quatre Temps	4 nos (1 an)	23,47 \$	27,80 \$
Québec Oiseaux	4 nos (1 an)	15,50 \$	19,80 \$
Québec Science	10 nos (1 an)	33,47 \$	49,50 \$
Science & Vie	12 nos (1 an)	69,95 \$	71,40 \$
Terre Sauvage	11 nos (1 an)	49,95 \$	109,45 \$
Popular Science	12 nos (1 an)	26,95 \$	59,88 \$

	Quantité	Notre bas prix	Prix Kiosque
<b>• Autos &amp; Motos</b>			
Automag	6 nos (1 an)	11,95 \$	29,70 \$
F1 Racing	12 nos (1 an)	69,00 \$	117,00 \$
Le Monde de l'Auto	6 nos (1 an)	11,50 \$	41,70 \$
Le Monde du VTT	6 nos (1 an)	13,04 \$	29,70 \$
Moto Journal	10 nos (1 an)	17,34 \$	49,50 \$
MotoMag	6 nos (1 an)	14,95 \$	29,70 \$
Pole Position	8 nos (1 an)	22,95 \$	39,12 \$
Québec Tuning	6 nos (1 an)	14,95 \$	35,70 \$
Tuning Performance	6 nos (1 an)	11,50 \$	31,32 \$

	Quantité	Notre bas prix	Prix Kiosque
<b>• Sports &amp; Santé</b>			
Géo Plein Air	7 nos (1 an)	19,50 \$	36,75 \$
Sentier Chasse-Pêche	11 nos (1 an)	29,95 \$	49,50 \$
Tennis	12 nos (1 an)	65,00 \$	81,00 \$
Velo Mag	6 nos (1 an)	20,95 \$	27,00 \$
Backpacker	9 nos (1 an)	18,95 \$	44,91 \$
Bicycling	11 nos (1 an)	18,59 \$	65,89 \$
Fitness	12 nos (1 an)	19,55 \$	54,00 \$
Men's Health Magazine	10 nos (1 an)	24,95 \$	59,90 \$
Sports Illustrated	28 nos	25,00 \$	139,72 \$

	Quantité	Notre bas prix	Prix Kiosque
<b>• Arts • Culture &amp; Divers</b>			
7 Jours	52 nos (1 an)	147,71 \$	155,48 \$
Ça m'Intéresse	12 nos (1 an)	69,00 \$	108,00 \$
Connaissance des Arts	11 nos (1 an)	74,95 \$	109,45 \$
Délire	12 nos (2 ans)	26,95 \$	47,40 \$
Entre Les Lignes	4 nos (1 an)	16,95 \$	23,80 \$
Le Bel Âge	11 nos (1 an)	19,95 \$	35,75 \$
Le Bulletin des Agriculteurs	12 nos (1 an)	45,32 \$	ND
Le Lundi	26 nos	31,34 \$	81,90 \$
Nuit Blanche	4 nos (1 an)	24,95 \$	32,00 \$
Paris Match	26 nos	93,00 \$	102,70 \$
Photo Sélection	6 nos (1 an)	17,50 \$	29,70 \$
Première France	12 nos (1 an)	42,00 \$	47,40 \$
Psychologies	11 nos (1 an)	67,00 \$	98,45 \$
Québec Audio Vidéo	6 nos (1 an)	19,30 \$	33,00 \$
Safari	6 nos	19,95 \$	27,00 \$
Spirale	6 nos (1 an)	30,00 \$	51,00 \$
Star Inc.	12 nos (1 an)	22,79 \$	51,60 \$
TV Hebdo	26 nos	26,18 \$	58,50 \$
Vie des Arts	4 nos (1 an)	17,34 \$	30,00 \$
Rolling Stone	26 nos (1 an)	23,76 \$	154,70 \$
Us Weekly Magazine	52 nos (1 an)	48,59 \$	249,08 \$

[www.rabaiscampus.com](http://www.rabaiscampus.com) ou (514) 982-0180 ou 1 800 265-0180